

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS  
OUVRIÈRES  
nouvelle série

N° **633** (3027)

du 3 au 9 décembre 2020  
1,5 euro (soutien 2 euros)  
ISSN 0813 9500

# INFORMATIONS OUVRIÈRES

**5 033**

abonnés reçoivent  
ce numéro.

Et vous ?

(Formulaire page 16)

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

**POI**

## Bravant le confinement et l'état d'urgence, des centaines de milliers dans tout le pays manifestent



Paris, 28 novembre, place de la République, alors que la manifestation vers Bastille a déjà commencé. DR

# RETRAIT !

## DE LA LOI "SÉCURITÉ GLOBALE"

Europe :  
la révolte gronde

page 16



Manifestation à Madrid, le 20 septembre dernier, après le confinement des quartiers pauvres. DR



■ **Actualités  
des comités de résistance  
et de reconquête**

page 9

■ **Suite du compte rendu**

page 10

La Convention nationale des délégués des comités de résistance et de reconquête s'est tenue le 21 novembre.



Angers.



Paris.



Bordeaux.



Le Puy-en-Velay.

# Ils veulent le retrait !

## La rédaction

**28 novembre : bravant le confinement et l'état d'urgence, des centaines de milliers dans tout le pays, pour le retrait du projet de loi « sécurité globale ».**

Dans toutes les villes du pays, des manifestations massives ont eu lieu ce samedi 28 novembre. À Paris, une foule impressionnante, compacte, de plus de 200 000 personnes est massée entre la place de la République et la place de la Bastille, et dans les rues adjacentes, noires de monde. Partout, dans leur très grande majorité, ce sont des jeunes, jeunes salariés, étudiants... Et dans de très nombreux cortèges, des banderoles, des ballons de syndicats qui avaient tenu à en être.

Ils veulent le retrait du projet de loi « sécurité globale », l'arrêt de l'escalade autoritaire du pouvoir, de la violence et de la répression d'État. Quelques jours plus tôt, des centaines de réfugiés ont été expulsés brutalement de la place de la République, et il y a eu cette vidéo montrant le passage à tabac raciste d'un homme noir par plusieurs policiers. Des faits insupportables qui ont soulevé une vague d'indignation. Le gouvernement, effrayé, s'inquiète des « violences policières ». Mais qui a multiplié depuis deux ans les lois arbitraires et liberticides ? Qui a ordonné la répression des Gilets jaunes, des lycéens, des manifestants, instauré avec l'état d'urgence un régime d'exception sans cesse prolongé depuis des mois ? Qui donne les ordres aux policiers sinon le préfet de police, le ministre de l'Intérieur, le chef du gouvernement ?

Ce 28 novembre, les milliers de pancartes fabriquées par les manifestants sont dirigées contre

Macron, contre son gouvernement, contre leur politique. Elles expriment la révolte accumulée dans la population, dans la jeunesse, poussées à bout par l'état d'urgence et par le confinement que ce gouvernement, qui continue la destruction de la santé publique, la fermeture de milliers de lits d'hôpitaux, a décidé et dont il se sert pour remettre en cause toutes les libertés et mieux poursuivre sa politique destructrice au service du capital financier. Une politique responsable de la liquidation massive d'emplois pour le plus grand profit du capital financier et des multinationales auxquels le gouvernement fait des ponts d'or à coups de centaines de milliards. Des décisions prises dans la panique par un gouvernement dans l'impasse et qui navigue à vue.

## AU MÊME MOMENT, UNE CRISE POLITIQUE SANS PRÉCÉDENT

Au même moment, une crise politique sans précédent depuis le début du quinquennat de Macron déchire les sommets de l'État paniqués par la révolte qui a surgi, en particulier dans la jeunesse, malgré l'état d'urgence et l'accumulation de mesures visant à intimider. La semaine dernière, Castex a annoncé son intention de confier à une commission dirigée par le président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme le soin de modifier l'article 24 du projet de loi « sécurité globale ». Immédiatement, le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, le président du Sénat, Gérard Larcher, se sont opposés à la décision du chef du gouvernement. Deux jours après l'ampleur de la mobilisation de samedi, les chefs de la majorité parlementaire viennent d'annoncer, ce lundi 30 novembre, qu'ils vont réécrire complètement l'article 24 du projet de loi « sécurité globale ».

Tous ces développements sont l'expression d'un pouvoir, d'un régime qui se disloquent. Et c'est pour cela qu'ils sont engagés dans cette fuite en avant autoritaire, pour cela qu'ils veulent faire passer le projet de loi « sécurité globale ». Un projet de loi dont une masse exige le retrait. L'ampleur des manifestations du 28 novembre marque une modification, et fera date.

## LA PRESSE, CE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

La presse, ce 1<sup>er</sup> décembre, revient en détail sur les coulisses de la décision de Macron de faire réécrire l'article 24 du projet de loi « sécurité globale ». La veille, dans une réunion à laquelle il a convoqué plusieurs ministres et les responsables de la majorité parlementaire, Macron s'en est pris vivement au ministre de l'Intérieur. C'est Castaner, proche du chef de l'État, président du groupe En Marche à l'Assemblée nationale et ancien ministre de l'Intérieur, qui a fait organiser les fuites dans la presse.

Chronique d'un régime en décomposition... *Le Monde*, dans son édition du 2 décembre, croit savoir que l'objectif de Matignon « est d'intégrer les objectifs de l'article 24 dans le projet de loi sur le séparatisme, dont l'examen au Conseil des ministres est prévu le 9 décembre ». Manceuvre d'un gouvernement dans l'impasse et qui cherche par tous les moyens à sauver ses mesures liberticides.

Ce 1<sup>er</sup> décembre, les appels à manifester samedi prochain, le 5 décembre, se multiplient dans tout le pays.

Tous sur une exigence : retrait pur et simple du projet de loi « sécurité globale ».

## Le 28 novembre, par centaines de milliers dans toute la France

Paris : 200 000 ; Lyon : 15 000 ;  
Marseille : 15 000 ;  
Bordeaux : 20 000 ;  
Strasbourg : 6 000 ; Tours : 4 000 ;  
Angers : 4 000 ; Caen : 5 000 ;  
Rouen : 5 000 ; Le Havre : 1 500 ;  
Clermont-Ferrand : 1 000 ;  
Saint-Lô : 300 ; Dieppe : 200 ;  
Bourg-en-Bresse : 600 ;  
Annecy : 500 ; Toulon : 400 ;  
Perpignan : 300 ; Valence : 2 000 ;  
Aubenas : 400 ; Chambéry : 2 200 ;  
Montceau-les-mines (71) : 100 ;  
La Tour-du-Pin (38) : 150.  
Etc...

**Le 27 novembre**  
Nantes : 7 000 ;  
Toulouse : 5 000,  
puis à nouveau 1 500 le lendemain.

## Des appels à manifester le samedi 5 décembre pour le retrait du projet de loi se multiplient dans tout le pays !



Strasbourg, le 28 novembre.

Correspondant

## Des milliers de manifestants à Strasbourg au départ de la place de la République

Correspondant

La place de la République à Strasbourg est une grande place circulaire qui fait la jonction entre le centre-ville historique et la ville allemande construite après 1870, la Neustadt.

Au cours de l'hiver 2018-2019, c'est sur cette place que les Gilets jaunes de Strasbourg et du Bas-Rhin tenaient leurs assemblées générales de plusieurs centaines de personnes le samedi matin avant de partir en manifestation. Ils ont pris le nom de Gilets jaunes Strasbourg République.

Pendant la grève contre la réforme des retraites, c'est sur cette place qu'a eu lieu le meeting intersyndical qui a suivi l'impressionnante manifestation du 5 décembre 2019.

Les Gilets jaunes de Strasbourg avaient prévu depuis plusieurs semaines de manifester pour les deux ans du mouvement en organisant une retraite aux flambeaux le 17 novembre et une assemblée générale le samedi 21 sur la place de la République. Mais en l'absence d'autres actions organisées par des organisations syndicales, politiques ou associatives, ces actions se sont transformées en manifestations contre le projet de loi de sécurité globale réunissant plusieurs centaines de personnes, notamment des jeunes et des étudiants mobilisés contre la loi de programmation de la recherche (LPR).

« Rendez-vous est pris pour le 5 décembre et pour d'autres dates tant que la loi n'aura pas été retirée.

associatives à une réunion commune. Ce sont 24 organisations qui se réunissent le 26 novembre pour discuter des prochaines échéances de la mobilisation.

Le 28 novembre, à 12 h 30, sur la place de la République, une assemblée générale est présidée par des Gilets jaunes. Y prennent la parole le secrétaire de l'UD CGT du Bas-Rhin, la secrétaire de Solidaires, un responsable de la Fnec FP-FO, le secrétaire de Sud Éducation, le PCF, le NPA et de nombreux Gilets jaunes et citoyens dans une grande diversité d'opinions, mais tous pour le retrait de la loi. Lors d'une prise de parole, on apprend que le président de l'université de Strasbourg, l'abbé Deneken, a protesté contre la fermeture de l'université jusqu'en février en déclarant que si on pouvait dire la messe, on pouvait aussi enseigner dans un amphithéâtre. Il a donné au comité intersyndical de mobilisation contre la LPR l'autorisation de se réunir en assemblée générale dans un amphithéâtre le lundi 30 novembre.

Pendant l'assemblée, la place s'est remplie, malgré les contrôles et fouilles de police, et lorsque la manifestation commence ce sont plusieurs milliers de manifestants (on en comptera 6 000) qui font le tour du centre-ville, interdit pas la préfète. Les manifestants sont serrés avec des panneaux faits main, des gilets syndicaux, des gilets jaunes, des drapeaux de partis. Sur les quais, un groupuscule d'extrême droite attaque la tête du cortège. Ils sont repoussés et se réfugient derrière le cordon de police qui tire des lacrymogènes sur le cortège pour le disperser. À la fin du parcours, la manifestation est nassée, obligeant les participants à des détours compliqués pour se disperser. Mais la détermination est intacte : rendez-vous est pris pour la manifestation organisée par la Ligue des droits de l'homme le 5 décembre et pour d'autres dates tant que la loi n'aura pas été retirée. ■

## Sur les retraites aussi, ça tangué au gouvernement

Dimanche 29 novembre, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, dans une interview au *Parisien* a réclamé la relance en urgence de la réforme des retraites. Il déclare : « l'État remboursera sa dette (...) par des réformes structurelles comme celle des retraites qui doit être une priorité ». 470 milliards d'euros ont été offerts par le gouvernement de Macron au capital financier pour restructurer la production à sa main, pour licencier et baisser massivement le coût du travail.

Les travailleurs doivent payer, les retraites, comme tous les acquis doivent être liquidés. Mais... Il y a un an, contre la réforme Macron des retraites, débutait une grève massive bloquant en particulier la SNCF et la RATP pendant plus de deux mois. 500 000 ont manifesté le 28 novembre contre ce gouvernement liberticide. Les conséquences sociales du confinement et des mesures destructrices du gouvernement sont effroyables, notamment dans la jeunesse touchée de plein fouet. Les licenciements tombent en cascade. La situation est éruptive.

Laurent Berger, patron de la CFDT, favorable à la réforme des retraites dont il est l'un des promoteurs, déclare : « il n'y a pas de possibilité de réforme (des retraites), sauf à vouloir une explosion sociale ».

Le jour même de la sortie du ministre de l'Économie, la ministre du Travail, Elisabeth Borne, lui répond, paniquée : « la priorité absolue, c'est de sortir de la crise sanitaire, économique, sociale, de protéger les emplois, c'est l'avis unanime des partenaires sociaux ». Elle aussi exprime la terreur de l'explosion qui déchire les sommets. ■



### Retrait de la loi sur la sécurité globale !

### Défendons nos droits sociaux et nos libertés démocratiques !

### Contre la violence sociale et les violences policières, restons mobilisé-es !

### Appel commun des unions régionales d'Île-de-France CGT, FO, FSU, Solidaires, avec l'Unef et l'UNL

Samedi 28 novembre, nous étions 200 000 dans les rues de Paris et 500 000 dans tout le pays contre la loi de sécurité globale, et ce malgré l'état d'urgence et les tentatives de la préfecture d'empêcher le départ en manifestation.

La jeunesse était présente en très grand nombre, son enthousiasme et sa détermination communicatives ont empreint cette journée de manifestation d'une énergie qui a bousculé le gouvernement.

Fragilisé, il tente de manœuvrer en tentant de réécrire l'article 24, pour mieux faire passer la loi dans son intégralité. Nous le réaffirmons avec force, nous exigeons le retrait de cette loi dans sa totalité : sa logique d'ensemble est celle d'une atteinte grave aux droits démocratiques de toutes et tous.

Si le gouvernement s'acharne à faire passer la loi sécurité globale, c'est pour d'autant plus

réprimer les mouvements sociaux, pour faire taire toutes les dissidences et toutes les contestations.

C'est pour imposer d'autant plus brutalement sa politique de casse des droits sociaux du monde du travail et de la jeunesse. Voilà pourquoi la lutte pour les libertés démocratiques du plus grand nombre et la bataille pour nos droits sociaux sont les deux faces d'une même pièce.

Le 5 décembre, journée annuelle de lutte contre le chômage, constitue la meilleure occasion pour nous d'affirmer que nous continuerons la mobilisation jusqu'au retrait de cette loi inique, ainsi que contre tous les plans de licenciements et contre les centaines de milliers de suppressions d'emplois dans le secteur privé comme dans le secteur public. Refusant que le gouvernement réduise notre droit à nous exprimer et à manifester, nous nous saisissons justement de notre droit à

sortir dans la rue pour exiger l'abrogation de la réforme des retraites, passée en catimini au Parlement à la faveur de l'état d'urgence sanitaire et aussi l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage.

Nous invitons les salarié.e.s à se réunir en assemblées générales avec leurs organisations syndicales sur leurs lieux de travail pour adopter leurs propres revendications et venir dans la rue ce samedi les exprimer, les conjuguer avec la détermination à obtenir le retrait de la loi sécurité globale et à rejeter la politique antisociale du gouvernement.

Les unions régionales Île-de-France CGT, FO, FSU Solidaires, avec l'Unef et l'UNL, appellent à manifester, samedi 5 décembre 2020, à 14 heures, de la porte des Lilas à la place de la République.

Retrait de la loi de sécurité globale ! Contre le chômage et les licenciements, pour nos droits sociaux et démocratiques !

## Manifestons en masse, samedi 5 décembre !



### Agression du « producteur » : un acte raciste

Extrait d'un communiqué du LKP (Guadeloupe), le 28 novembre 2020

« Producteur tabassé », c'est par cette agglomération de mots que politiques et journalistes se sont mis d'accord pour tenter de camoufler un acte raciste, une véritable tentative de meurtre raciste dont a été victime un homme noir originaire de la Martinique. (...) Et par un subtil tour de passe-passe linguistique, Michel Zecler n'est pas *homme noir* mais un *producteur*. (...) Il faudrait que très rapidement l'Académie française et l'Académie de médecine nous trouvent un mot nouveau pour qualifier la haine des producteurs, du style « producteur-phobie ».

(...) Ces éléments de langage révèlent une classe politique, des médias et un gouvernement aussi racistes que ces quatre policiers. Et cette attitude reflète bien cet esprit « républicain » qui consiste à trou-

ver des bienfaits à la colonisation et à l'esclavage.

Cet acte odieux n'est pas un cas isolé comme certains le prétendent mais révélateur du racisme qui gangrène les institutions de la République française et singulièrement la police et la gendarmerie.

Et « l'outre-mer », les dernières colonies de la France, n'est pas en reste. Les crimes commis par les forces coloniales sont et demeurent impunis, les plaintes classées sans suite, les bourreaux décorés et les victimes poursuivies. La voilà, la vérité en Guadeloupe (...).

LKP dénonce l'hypocrisie des politiques et des médias et apporte son soutien total à Michel Zecler, à toutes les victimes de violences policières et d'actes racistes ainsi qu'à toutes celles et ceux qui luttent contre le racisme et la haine (...). ■



# Les « médico-sociaux » rivés sur leur revendication : « 183 euros pour tous ! »

Importantes mobilisations le 26 novembre suivies d'une nouvelle visioconférence de délégués.

**Bruno Ricque**

Tout le secteur médico-social de la Fonction publique hospitalière est en ébullition. Y éclatent des grèves et manifestations depuis deux mois et demi. Tous et toutes exigent que le ministre Véran revienne sur sa décision de les exclure de l'augmentation mensuelle de 183 euros arrachée par les autres hospitaliers du public. Une première visioconférence s'est tenue le 12 novembre réunissant une soixantaine de délégués, comprenant de nombreux délégués syndicaux, qui a décidé de préparer une nouvelle journée de manifestation et de grève, le 26 novembre, dans tout le pays. S'est ensuivi, le même jour, une nouvelle visioconférence de délégués que nous relate notre correspondant.

À partir de 16 heures, les délégués se connectent. Beaucoup sont de retour des piquets, rassemblements, manifestations, menés sur la journée et se regroupent dans un même local pour la connexion. Ainsi FO et CGT du CHU de Saint-Étienne, CGT et FO du centre hospitalier du Vinatier (69), et à Mindin (44) ; ils sont même 37 dans la salle où est retransmise la visio. Au total, il y a autant de délégations présentes que le 12 novembre.

Rodolphe, de la CGT de Guillaume-Régnier (35), rappelle ce qui fait le socle et la raison d'être de cette conférence : aider à grouper pour arracher du ministre Véran les 183 euros qui sont refusés à 50 000 fonctionnaires hospitaliers (dans les services du médico-social) et à des dizaines de milliers du médico-social privé. La mobilisation réussie de ce jour est dans toutes les interventions. Les mobilisations locales sur la revendication, démarrées depuis deux mois et demi, sont bien en train de s'organiser nationalement face au ministre. Par rapport au 12 novembre, la confiance monte d'un cran, la discussion est directe et très interactive. Des délégués soulignent que la revendication « 183 euros pour les exclus » est formulée désormais nettement par

les fédérations FO et CGT, en particulier pour les journées de mobilisations appelées le 3 décembre par la CGT, le 8 décembre par FO.

La fédération CGT précise dans son intervention qu'un courrier signé de la secrétaire générale et de Philippe Martinez a été adressé à Castex pour demander les 183 euros.

Il apparaît que le verrou est à Matignon autant que rue de Ségur (Ndlr : au ministère de la Santé).

La discussion se concentre sur les initiatives à prendre pour faire céder Castex et Véran et sur la proposition de monter au ministère.

« À partir du 15 décembre nous serons autorisés à circuler, alors on monte le 15 ! »

Cette proposition est appuyée par quasiment toutes les délégations.

Un responsable FO indique : « C'est le moment, on ne va pas tourner en rond, il ne faut plus attendre. » Un responsable départemental CGT répond en écho : « On a été à l'ARS, on a été à la préfecture, alors maintenant c'est le ministère. » Beaucoup soulignent que, à leur grand étonnement, ils ont

entendu des directeurs d'ARS ou des représentants de préfets ne rien trouver à opposer à la revendication, voire même ajouter que cette demande était totalement légitime.

D'autres questions sont discutées, des signatures sont comptabilisées.

Il est convenu de commencer sans attendre à les envoyer à Macron, à Castex et à Véran. Il est retenu aussi de tenir une visioconférence préparatoire le 10 décembre et de transmettre les informations sur les mobilisations. En 1 h 45, un accord large est dégagé entre tous les délégués et la conférence est conclue.

Je termine ce compte rendu par ce qui m'a frappé. Au local syndical à Dieppe, nous comptons sur cinq collègues pour la connexion. Mais à 16 heures, nous étions 20 : le CSAPA, l'Adicto, le CH de Saint-Valéry avec sa banderole, l'Épifaj de Bacqueville, l'établissement de Grugny où 200 sont privés des 183 euros, le centre hospitalier d'Elbeuf et le secrétaire départemental CGT. L'écran était minuscule, mais les 20 collègues étaient attentifs de bout en bout et tous partie prenante des décisions.

« À partir du 15 décembre nous serons autorisés à circuler, alors on monte le 15 chez Véran ! »



La manifestation à Mindin, le 26 septembre.

## Quelques échos de mobilisations le 26 novembre

● **Béthune (62)** : 40 rassemblés le 26 avec Sud, FO, CFDT, des pancartes « Ségur imposture », « Médico-sociaux exclus », « 183 € » ● **Niort (79)** : 60 réunis devant la préfecture avec FO : « Social et médico-social, Véran doit rectifier son décret du 19 septembre » ● **Château-Gontier (53)** : CH Haut Anjou avec FO en rassemblement devant la préfecture de Laval ● **Dijon (21)** : rassemblement de 40 avec la CGT devant la préfecture ● **Grenoble (38)** : 40 rassemblés devant l'entrée du Groupe Hospitalier mutualiste ● **Lyon (69)** : 100 rassemblés devant l'ARS avec FO, CGT et Sud. ● **Plougonven (29)** : FAM, CSAPA et SSIAD du centre hospitalier de Morlaix en rassemblement avec CGT et Sud ● **Lorient (56)** : manifestation avec venue de Quimperlé (29) ● **Aix (13)** : délégation en sous-préfecture avec FO ● **Versailles (78)** : 50 en rassemblement devant la préfecture : « 183 € Ségur = Division, Exclusion » ● **Caen (14)** : 60 rassemblés à la préfecture avec la CGT ● **Gap (05)** : 60 rassemblés dont le CH Lagagne ● **Les Murets (31)** : 100 en manifestation en ville avec la CGT jusqu'à la sous-préfecture ● **Rennes (35)** : manifestation de 250 avec Sud et CGT ● **Angers (49)** : 200 en manifestation à la préfecture avec FO, CGT, Sud et CFDT ● **Capdenac-Gare (12)** : 50 rassemblés avec la CGT ; le maire est venu ● **Mindin (44)** : manifestation de 500 avec FO et CGT et des délégations de toute la Loire-Atlantique.

## ■ FAVERGES (HAUTE-SAVOIE)

### Une grève de dix jours pour les salaires à l'usine Stäubli

Une des monteuses grévistes a envoyé ce « déroulé » de la grève au correspondant local d'Informations ouvrières.

► **Lundi 16 novembre**, 200 salariés décident de se mettre en grève sous l'impulsion du service montage ratière. Nous (monteurs) proposons 20 points d'augmentation pour toutes et tous.

► **Mardi 17**, notre revendication est votée à l'unanimité, une délégation de salariés volontaires est validée par les grévistes en AG.

► **Mercredi 18**, le nombre de grévistes grossit de jour en jour. Nous décidons d'aller chercher le directeur général (DG) pour qu'il prenne part aux négociations. La direction refuse catégoriquement de négocier sur une augmentation en points.

CorrespondantDR



► **Jeudi 19**, nous sommes plus de 300 grévistes (dont des télétravailleurs). La direction nous fait la proposition suivante :

- avancée de la date des NAO (négociation annuelle obligatoire) à la 3<sup>e</sup> semaine de février ;

- organiser des réunions d'information sur l'activité et le résultat de Stäubli Faverges, avec les salariés ;

- une prime pouvoir d'achat (Pepa) de 600 euros au prorata de présence sur 12 mois sur site (présence qui ne tient pas compte de la période Covid de chômage partiel ni des arrêts maladie, ni des jours de grève).

À ces 600 euros, la direction ajoute 400 euros de prime pour les personnes qui justifient d'au moins 5 jours de travail durant la période Covid (du 17 mars au 8 mai).

Nous refusons ces propositions que nous jugeons discriminatoires (une prime qui ne touche pas tout le monde et un montant ridicule) (...).

► **Vendredi 20** : nouvelles propositions de la direction, qui revalorise la prime Pepa à 800 euros. Nous refusons.

► **Lundi 23**, la direction nous annonce que nous serions 400 grévistes. Elle propose une revalorisation la prime à 1 000 euros en prenant en compte le chômage partiel et les jours de grève mais toujours pas les arrêts maladie, plus la prime de 400 euros pour ceux qui auraient travaillé non plus 5 mais 4 jours pendant le confinement au printemps.

► **Mardi 24**, nous refusons ces propositions et proposons 2 000 euros net de prime pour tout le monde sans condition, plus le paiement des jours de grève. À 13 heures, le DG énumère les propositions faites la veille sans changement. Nous décidons de lui tourner le dos pendant qu'il parle et de partir. L'effet a été comme un coup de tonnerre ; il n'en menait pas large. Nous décidons dans la foulée de faire un défilé dans l'usine.

► **Mercredi 25**, La direction décide de revaloriser la prime Pepa à 1 200 euros, sans conditions d'accès, plus la prime de 400 euros. Concernant les jours de grève, elle propose une retenue étalée sur trois mois, les autres points ne changeant pas. Les grévistes décident que cela ne suffit pas. La direction propose alors une revalorisation de la prime Pepa à 1 400 euros net et la durée d'étalement des jours de grève allongée à six mois. Les grévistes votent pour. ■

## En bref...

### ■ General Electric : en grève depuis le 23 novembre, 70 salariés à Bercy et devant l'Assemblée nationale

70 salariés des sites de Villeurbanne et Saint-Priest (Rhône) du groupe General Electric, en grève depuis le 23 novembre, se sont rendus à Paris le 1<sup>er</sup> décembre, où ils ont été reçus au ministère de l'Économie avant de se rendre devant l'Assemblée nationale. Le plan prévoit d'après les syndicats la suppression de 634 emplois sur 1 989 salariés de Grid Solutions France, parmi lesquels 350 sur les sites de Villeurbanne et Saint-Priest, près de Lyon. « L'unique projet de la direction est la réduction des coûts, en réduisant la voilure sur l'Europe et en transférant des activités en Chine et en Inde », s'insurge Serge Paolozzi, de la CGT. « On est exsangue, on sort de 18 mois de PSE

et on repart pour un nouveau PSE sur deux ans, c'est insupportable », a-t-il souligné lors du rassemblement devant l'Assemblée nationale. Selon les syndicats, General Electric a supprimé 3 000 emplois en France depuis le rachat de la branche énergie d'Alstom en 2015, rachat qui devait s'accompagner de la création de 1 000 postes sur trois ans.

### ■ RATP : grève le 17 décembre contre l'ouverture à la concurrence

Cinq syndicats de la RATP ont lancé le 30 novembre un appel à faire grève le jeudi 17 décembre contre les conséquences pour les agents de la prochaine ouverture à la concurrence des réseaux de la régie. Cet appel « à une grève massive » est lancé à « l'ensemble des

agents » par l'Unsa, la CGT, SAT, Solidaires et SUD de la régie.

Ces cinq syndicats s'inquiètent du transfert des agents RATP chez des opérateurs privés, quand les réseaux de la régie seront ouverts à la concurrence. Le réseau autobus sera le premier concerné. « Face à une telle attaque, nos organisations syndicales réaffirment leur opposition totale à la mise œuvre du projet de démantèlement de l'Epic RATP et aux décrets sur le "transfert du personnel RATP" et le "cadre social territorialisé" (CST) ». Ce cadre social territorialisé (CST), préparé par le gouvernement pour cette ouverture à la concurrence, « porte en lui des reculs sociaux en termes de conditions de travail, de rémunérations, de congés annuels, de repos, d'augmentation du temps de travail, de liquidation à terme du statut du personnel de la RATP ».

## À propos du Remdésivir (de la société Gilead) et de l'indépendance de l'Organisation mondiale de la santé

20 novembre 2020 : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonce qu'elle « ne recommande pas l'administration de Remdésivir aux patients Covid-19 ».

Par Marie-José Alliot

La décision de « ne pas recommander l'administration de Remdésivir aux patients Covid-19 » est sensée mais la lenteur de réaction de l'OMS à condamner le Remdésivir promu par le laboratoire pharmaceutique américain Gilead interroge.

En effet, jusqu'à l'annonce de novembre dernier, l'OMS s'était engagée aux côtés de Gilead qui, avec le Covid-19, a vu l'opportunité d'écouler ses stocks d'inventus de Remdésivir qui lui restaient sur les bras après l'échec de ce traitement pour la maladie à virus Ebola.

20 mars 2020 : Bruce Aylward, assistant du directeur général de l'OMS, déclare : « Le seul médicament dont on peut penser qu'il serait efficace serait le Remdésivir. »

Fin avril 2020 : un essai clinique chinois « montre que (le Remdésivir) ne présente pas d'intérêt contre le virus ». L'OMS publie cette information et... la supprime quelques heures après, prétextant une « erreur » (Le Monde du 25 avril 2020).

Mi-mai 2020 : une nouvelle étude démontre que le Remdésivir n'a aucune efficacité sur la mortalité, tout au plus raccourcirait-il la durée d'hospitalisation. Le laboratoire se saisit de ce nouvel argument.

Gilead évalue alors que l'économie réalisée par la diminution des journées d'hospitalisation s'élève à 12 000 dollars par malade. Généreusement, il déclare être bien en dessous puisque son traitement global ne coûte « que » 2 340 dollars. Le prix réel s'élève, quant à lui, à 5,58 dollars ! L'absence d'effet sur la mortalité confirmée à plusieurs reprises et le prix exorbitant ne semblent pas suffisants à certains experts pour abandonner Gilead et son Remdésivir.

Mai 2020 : l'OMS lance une étude internationale de longue durée (6 mois). Cet essai intitulé Solidarity est présenté comme destiné à tester et comparer l'efficacité de plusieurs médicaments, dont une fois de plus le Remdésivir.

15 octobre 2020 : les conclusions tombent : aucun effet sur la mortalité ni sur la durée du séjour à l'hôpital mais, en revanche, identification de graves effets secondaires. Ces résultats calamiteux ne seront finalement publiés qu'un mois plus tard, en novembre 2020.

Durant tous ces mois écoulés, Gilead a mis cette longue période à profit pour empocher 873 millions grâce à la vente du Remdésivir et pour passer un accord d'un milliard d'euros avec l'Union européenne, le 7 octobre 2020. ■



### « Quand la finance contamine l'OMS »

Un documentaire d'Arte de 2017 faisait déjà réagir un responsable de Médecins sans frontières : « Dans les années 1970, 80 % du budget de l'OMS provenaient encore des cotisations des États et seulement 20 % de donateurs privés (...). Aujourd'hui, la proportion s'est complètement inversée (...). Ces contributeurs, parmi lesquels des géants de l'agroalimentaire et de la pharmacie, ont acquis une influence prédominante au sein de l'Institution. »

Exemple, on apprend sur le site Biotech qu'en 2015, Gilead fit un don de 20 millions de dollars à l'OMS pour un partenariat de cinq ans.

## « On n'a même pas les résultats des études »

■ Le Pr **Éric Caumes** au sujet des vaccins contre le Covid-19



Interrogé par David Pujadas (LCI, le 24 novembre) sur les annonces du gouvernement concernant les futurs vaccins, le Pr **Éric Caumes**, chef de service en maladies infectieuses et tropicales à la Pitié-Salpêtrière, a mis les pieds dans le plat au sujet des vaccins.

**Pr Éric Caumes** : Je constate que pratiquement à chaque fois qu'il (Ndlr : Emmanuel

Macron) nous parle, il nous sort un comité Théodule. Il fait des annonces pour décembre concernant le vaccin, mais franchement je n'y crois pas, on n'a même pas encore les études. Rendez-vous compte, on parle de choses qui restent vues à travers des communiqués de presse de laboratoires pharmaceutiques ; honnêtement je n'arrive pas à suivre... C'est quand même difficile d'analyser en quinze jours l'efficacité et la toxicité d'un vaccin. S'il y a un pépin, on va condamner pour des décennies la vaccination contre des maladies qui sont mortelles pour 100 % des cas, comme la rage par exemple. Je suis bien conscient de la gravité de la maladie, mais il y a un excès de précipitation. Je n'ai toujours pas vu les études d'efficacité et de toxicité des deux vaccins dont on parle le plus, c'est-à-dire les deux vaccins américains.

**David Pujadas** : Est-ce que l'essentiel de l'avis qu'on peut se faire sur un vaccin n'émane pas déjà de la phase trois des deux vaccins dont vous parlez ?

**Pr Éric Caumes** : Oui, mais pour l'instant on n'a même pas les résultats de ces études. On n'a que des communiqués de presse des laboratoires pharmaceutiques, c'est tout. Il y a une sur-communication, et je rappelle que les principaux bénéficiaires pour l'instant sont pour les PDG des laboratoires respectifs qui ont engrangé des millions d'euros en l'espace d'une minute !

Attention, je pense qu'on risque d'aller trop vite. C'est un type de vaccin unique, il n'y a aucun vaccin de ce type existant à l'heure actuelle, nulle part dans le monde, c'est-à-dire un vaccin à base de matériel génétique, ARN ou ADN. ■



**Jeff Bezos, patron d'Amazon et homme le plus riche du monde, a vu sa fortune augmenter de près de 70 milliards de dollars entre mars et novembre 2020**

## Covid-19 : un virus dangereux... mais pas pour tout le monde !

Pierre Demale

Selon l'Institute for Policy Studies, qui a analysé la fortune des 650 personnes les plus riches des États-Unis entre le 18 mars et le 24 novembre 2020, 29 milliardaires ont vu leur richesse doubler depuis le mois de mars. Selon les auteurs du rapport, cette hausse semble directement liée à la pandémie.

C'est notamment le cas pour Jeff Bezos, le patron d'Amazon, qui a vu sa fortune augmenter de près de 70 milliards de dollars entre mars et novembre. Le patron de Tesla, Elon Musk, devenu ce mois-ci le deuxième homme le plus

riche du monde devant Bill Gates, en est l'illustration. Son ascension fulgurante dans le classement des grosses fortunes est liée à l'envolée du titre de Tesla à Wall Street, qui a pris plus de 500 % depuis le début de l'année et y vaut désormais 495 milliards de dollars. Ce qui a permis à Elon Musk de gagner 100 milliards sur la même période.

Ces chiffres exorbitants sont à mettre en parallèle avec le développement d'un chômage endémique. À titre d'exemple, au mois d'octobre 2020, plus de 11 millions d'Américains étaient considérés comme chômeurs – près du double des estimations de février, avant que la pandémie ne frappe. ■



**La une du journal financier Les Échos, le 1<sup>er</sup> décembre : « Bourse : l'euphorie »**  
L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a enregistré sa plus forte hausse mensuelle depuis 32 ans : + 20 %



## Billet

### Une bûche de Noël dure à avaler

Le 26 novembre, le Premier ministre a tenu une conférence de presse. En résumé :

– Pas de grande réunion de famille à Noël.  
« On coupe la bûche de Noël en deux ; papy et mamie mangent dans la cuisine et nous dans la salle à manger », a même osé préconiser un responsable de l'AP-HP, sur Franceinfo, le 24 novembre.

– Pas d'ouverture non plus des facultés avant février malgré les ravages économiques et psychologiques chez les étudiants.

– Les stations de sports d'hiver peuvent rouvrir mais les remontées mécaniques seront fermées... Personne ne peut croire que le virus circule plus sur un télésiège à l'air libre que dans les tunnels et les rames du métro parisien ! Alors ? Castex l'a dit lui-même : du fait de la saturation des hôpitaux en région Rhône-Alpes (cette région, comme toutes les autres, n'a pas été épargnée par les suppressions de lits hospitaliers), il ne peut y avoir d'« activité susceptible de solliciter les services hospitaliers ». Autrement dit, la pratique du ski avec ses risques de fracture.

Chaque semaine, lisez **Informations ouvrières !**  
Abonnez-vous !

## « Sécurité globale » : il n'y pas que l'article 24

Extraits de l'avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

Il n'y a pas que l'article 24 (sur l'interdiction de fait de filmer policiers et gendarmes lors des manifestations) dans la proposition de loi « relative à la sécurité globale ». Dans son avis rendu public le 26 novembre, la CNCDH « s'inquiète plus fondamentalement de la promotion, à travers ce texte, d'un modèle de société axé sur la surveillance des individus, très éloigné des valeurs garanties par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ».

Voici deux autres dispositions de la proposition de loi, dénoncées dans l'avis de la CNCDH, dont nous publions des extraits. Il y en a d'autres. Nous y reviendrons.

### ■ Article 22 : généralisation des drones de surveillance

« La CNCDH rappelle d'ailleurs que le Conseil d'État avait interdit, en mai dernier, l'utilisation de drones pour surveiller le respect des règles de sécurité sanitaire applicables à la période de déconfinement, car il relevait une atteinte "grave et manifestement illégale au droit au respect de la vie privée" en l'état actuel du droit positif. Plus récemment, le Conseil d'État a mis en garde le gouvernement contre les effets sur les droits et libertés d'un tel dispositif de collecte de données personnelles (...). La mobilisation de caméras aéroportées, notamment pour l'encadrement des manifestations, est susceptible de dissuader les personnes de manifester, ne sachant ce qu'il adviendra des images collectées par ces caméras volantes. Ces caméras aéroportées pourront collecter d'innombrables données personnelles (photos, opinions politiques, etc.). Couplées à des technologies d'intelligence artificielle, la reconnaissance faciale par exemple, ces données pourront être croisées avec des fichiers de police. »

### ■ Articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3 : extension des prérogatives des polices municipales

« La CNCDH relève que l'un des objets principaux de cette proposition de loi conduit à étendre de manière significative les compétences des polices municipales. (...) Ceci est d'autant plus inquiétant lorsqu'il s'agit d'organes sensibles au contexte politique local, puisque les agents de police municipale agissent sous l'autorité du maire, lequel est destinataire des procédures. Alors que la police nationale agit sous la direction, le contrôle et la surveillance de l'autorité judiciaire, les agents de police municipale exerceront ainsi des compétences de police judiciaire en répondant aux injonctions des élus locaux, éventuellement en contradiction avec les priorités nationales de politique pénale. »

## Après la loi sur la « sécurité globale », voilà celle sur le « séparatisme »

# « Une absurdité ne peut déboucher que sur une autre absurdité »

Article de la Libre Pensée paru sur le blog Mediapart, le 26 novembre, à propos de l'avant-projet de loi sur « le séparatisme », désormais dénommé projet de loi « confortant les principes républicains », que le gouvernement entend présenter le 9 décembre au Conseil des ministres.

Christian Eyschen

On connaît désormais le projet totalitaire du gouvernement d'imposer, par le biais d'une conception oxymoresque des « valeurs de la laïcité et de la République », une organisation totalitaire de la société. En une formule comme en cent : **une idéologie d'État**. Une idéologie d'État est par nature totalitaire, car elle viole la liberté de conscience des citoyens. Malheur à celui qui ne la partagerait pas ! Malheur à celui par qui le scandale arriverait ! Le projet de loi - dont le nom et le contenu sont un véritable ectoplasme, sans noyau, sans conférence (ce qu'on appelle aujourd'hui : un **Blob**) et qui change d'apparence tout le temps - prévoit donc que les associations désirant obtenir une subvention sur fonds publics devront obligatoirement souscrire à une « Charte » de valeurs. Rappelons à quelques insuffisants en culture, que la République, c'est la loi et que la Charte, c'est la Monarchie (*Magna carta*, *Charte de Charles X*, ou pire encore *Charte du Travail*, etc.). Pour des valeurs de la République, cela commence plutôt mal.

Le jeudi 25 novembre 2020, un hommage mérité a été rendu à **Daniel Cordier**, secrétaire de **Jean Moulin**. Ce qu'on a célébré à cette occasion est le jeune homme qui rallie la **Résistance** et qui se met au service du futur président du **CNR**. Ce n'est pas ce qu'il adviendra de lui plus tard. C'est son acte d'héroïsme dans un moment tragique qui a été, à juste titre, magnifié. Que dit sa fiche sur Wikipédia : « *Influencé par les idées antisémites et maurrassiennes de son beau-père qu'il admire, il milite à dix-sept ans à l'Action française (Il fait partie aussi des **Camelots du Roi**. Ndlr) et fonde à Bordeaux le cercle **Charles-Maurras**. En effet, comme il le reconnaît*

dans *Alias Caracalla*, en tant qu'admirateur de Charles Maurras, il est, au début de la guerre, antisémite, antisocialiste, anticomuniste, antidémocrate et ultranationaliste, souhaitant même, après son ralliement à la France libre, que Léon Blum soit fusillé après un jugement sommaire à la fin de la guerre. Il écrit dans son autobiographie qu'il ne serait jamais entré dans la Résistance sans les articles du théoricien du « nationalisme intégral » Mais, contrairement à son maître à penser, il refuse d'emblée l'armistice par patriotisme ».

Est-ce cela les « valeurs de la République et de la laïcité » ? S'il se constituait une association « **Daniel Cordier** » comment pourrait-elle, sans déjuger ce que fut cet homme, souscrire une charte des valeurs républicaines et laïques ? Cela serait une faute historique, une révision, bref un mensonge. L'histoire d'un homme est comme l'Histoire, c'est un bloc. On ne trie pas dedans, comme on trie ses déchets. Ainsi donc un acte aussi fondateur que l'entrée en *Résistance* de **Daniel Cordier**, sauf à faire mentir l'Histoire, ne saurait être perpétué par une association qui demanderait une subvention publique. Voilà où mène l'absurdité macronienne. Le même

**Macron** ne se gênera pas pour gloser à l'infini sur les mérites de **Daniel Cordier**. Hypocrite et Tartuffe, tout à la fois. Prenons un autre exemple. Chaque fin août de chaque année, on célèbre la *Libération de Paris* par la 2<sup>e</sup> D.B. Plus particulièrement, par la **Nueve**. Voici ce qu'en dit Wikipédia aussi : « *La 9<sup>e</sup> compagnie du régiment de marche du Tchad, qui faisait lui-même partie de la 2<sup>e</sup> division blindée ou Division Leclerc, a été surnommée la Nueve (chiffre « neuf » en espagnol). Cette compagnie enrôlait 160 hommes dont 146 républicains espagnols.* » Ces « républicains » espagnols étaient en très grande majorité des anarchistes espagnols,

membres de la CNT et de la FAI. Ils avaient tous fait la guerre d'Espagne et avaient en commun une conception de la République et de la laïcité qui était aux antipodes de celle d'**Emmanuel Macron** et de son gouvernement.

Ils faisaient, sans aucun doute, leur, la définition de **Pierre-Joseph Proudhon** : « *La République est une anarchie positive. Ce n'est ni la liberté soumise à l'ordre comme dans la monarchie constitutionnelle, ni la liberté emprisonnée dans l'ordre, comme l'entend la Gouvernment provisoire. C'est la liberté délivrée de toutes ses entraves, la superstition, le préjugé, le sophisme, l'agiotage, l'autorité ; c'est la liberté réciproque et non pas la liberté qui se limite ; la liberté non pas fille de l'ordre, mais mère de l'ordre.* »

On connaît l'aphorisme d'**Elisée Reclus** : « *L'anarchie est la plus haute expression de l'ordre* ». Il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir que tout cela est aux antipodes de ce que pense ce gouvernement de « l'Ordre », qu'il confond toujours avec l'usage immodéré de la matraque. De même, la conception des libérateurs de Paris en matière de lutte anticléricale (donc de laïcité) pendant la guerre d'Espagne ne doit pas avoir grand-chose à voir avec celle du proto-chanoine d'honneur de **Notre-Dame du Latran** à Rome, le ci-devant Emmanuel Macron.

Ainsi, grâce à l'absurde conception macronienne en matière de subvention pour les associations, une association ayant pour objet de célébrer les mérites de la **Nueve** ne pourrait avoir aucune subvention publique, sauf à faire mentir l'Histoire et la vérité.

**Tertullien** disait déjà il y a longtemps : « *Credo quia absurdum* » (je [le] crois parce que c'est absurde). Affirmer la justesse de la nécessité de ces « **Chartes de la laïcité** » n'est qu'un autodafé de la liberté (acte de foi). Comme on disait naguère « *Cela sent le fagot* ». ■

PS : Pour éviter tout quiproquo, la **Fédération nationale de la Libre Pensée** ne demande et ne perçoit aucune subvention publique. Elle ne prêche donc pas pour sa paroisse en disant tout cela.

« Une idéologie d'État est par nature totalitaire, car elle viole la liberté de conscience des citoyens. »

## Interview de M<sup>e</sup> Arié Alimi, avocat



DR

M<sup>e</sup> Arié Alimi.

Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

M<sup>e</sup> Alimi : Je suis né à Sarcelles. J'ai vécu dans les quartiers populaires jusqu'à la faculté de droit à Assas sur Paris. Je me suis engagé politiquement contre le GUD. Et depuis, je suis militant antiraciste. J'ai rejoint la LDH en 2015 à la suite de l'affaire Rémi Fraisse dont je m'occupe toujours. Je suis très investi dans les affaires de violences policières (Jérôme Rodrigues, Geneviève Legay, Cédric Chouviat, près d'une cinquantaine de dossiers en cours) et de plus en plus en droit de la presse.

Vous êtes dans les initiateurs de la mobilisation contre la proposition de loi sur la sécurité globale. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Avec la LDH et les syndicats de journalistes, nous avons considéré qu'il était primordial d'organiser la mobilisation contre la loi « Sécurité globale » et le nouveau Schéma national du maintien de l'ordre ; ce texte s'inscrit dans

une continuité législative sécuritaire visant à réduire l'État de droit et les libertés fondamentales.

Les médias ont surtout mis en avant la question de l'article 24. Quelle menace cet article fait peser sur le métier de journaliste et sur les libertés ?

L'article 24 aura pour conséquence de modifier le comportement journalistique et de permettre les interpellations de journalistes ou de citoyens lorsqu'ils filmeront. C'est la liberté de la presse qui est menacée, mais également la possibilité d'obtenir des preuves en matière de violences policières.

Y a-t-il d'autres problèmes importants et menaces graves dans cette proposition de loi ?

Oui, toute la loi. Avec notamment l'instauration de la surveillance généralisée avec les drones et la centralisation des images de caméras piétons sur les uniformes à des fins de communication immédiate par la préfecture de police.

L'économie générale du texte, c'est voir pour l'État sans être vu par les citoyens. Par ailleurs, le transfert du pouvoir régalién de la sécurité de la police nationale vers les polices municipales et les entreprises de sécurité privées.

Comment voyez-vous la suite de la mobilisation démocratique pour faire échouer ce projet rétrograde ?

« Une continuité législative sécuritaire visant à réduire l'État de droit et les libertés fondamentales »

Une mobilisation massive autour de valeurs communes, les libertés, la *Marche des libertés*. Un décryptage permanent de la population dans les médias. Cela commence à craquer, notamment du côté du Sénat, avec M. le sénateur Bas, qui vient de critiquer publiquement l'article 24. Nous pouvons gagner.

Voulez-vous rajouter quelque chose pour nos lecteurs ?

Je crois qu'il est temps de croire à nouveau en la capacité politique des forces progressistes de ce pays qui doivent se réunir autour des valeurs essentielles. Nos libertés.

Interview paru dans *La Raison*, revue de la Libre Pensée ■

Comité de liaison des  
**JEUNES POUR LA  
REVOLUTION**

## Macron et sa politique se déchaînent : Assez !

Tract du Comité de liaison des jeunes pour la révolution (CLJR) diffusé dans les manifestations.

**L**undi 23 novembre, place de la République à Paris, la violence de l'État s'est une nouvelle fois déchaînée. Des réfugiés qui fuient les guerres dans lesquelles l'État français est directement impliqué, qui fuient la misère, ont été expulsés, tabassés, leurs tentes détruites. Des journalistes qui filmaient ont été nassés, frappés. Tout le monde a vu les images ignobles de ce qui s'est passé lundi soir à République, comme tout le monde a vu les images qui tournent en boucle de cet homme tabassé le week-end dernier à Paris.

Ces mêmes images que la loi « sécurité globale » de Darmanin voudrait interdire.

Depuis le mardi 17 novembre, nous, les jeunes, sommes massivement présents dans les manifestations contre ce gouvernement.

**« Nous n'en pouvons plus de cette politique qui supprime toutes nos libertés et qui nous fait crever ! »**

Nous n'en pouvons plus de cette politique qui supprime toutes nos libertés et qui nous fait crever. Nous n'en pouvons plus de leur confinement.

Des dizaines de milliers de jeunes travailleurs, d'étudiants ont perdu leur boulot, leurs

revenus. Les chiffres de la pauvreté explosent chez les moins de 30 ans. Nos facs sont fermées. Sur décision de Macron, elles devraient le rester jusqu'en février.

Nous sommes privés de nos études, enfermés, assignés à résidence.

La ministre de l'Enseignement supérieur profite de cette situation pour faire passer sa loi qui détruit l'Université et nos diplômes.

La banque alimentaire, la précarité, la misère, c'est l'avenir que ce gouvernement nous réserve. Et il déverse des milliards au capital financier et aux multinationales pour qu'ils licencient. Face à la colère et à la révolte qui montent, la réponse du gouvernement de Macron c'est toujours plus de répression.

La loi « sécurité globale », l'interdiction par la ministre de l'Enseignement supérieur des AG dans les facs, des occupations d'université, passibles de lourdes amendes et de peines de prison, sont des mesures totalitaires.

Nous n'avons pas oublié la violence de l'État, du gouvernement de Macron contre les Gilets jaunes, contre les lycéens, contre Adama et tous les autres... L'avenir voulu par Macron, sa société ubérisée, sa répression : nous les refusons.

**Nous voulons vivre !**

**Nous manifestons depuis le 17 novembre.**

**Malgré le confinement, les motions, les assemblées générales à l'université se multiplient contre les lois destructrices de ce gouvernement, pour que les facs rouvrent.**

**Le CLJR appelle à manifester en masse ce samedi 28 novembre et à rejoindre les manifestations à venir.**

# Universités : de partout, « Il faut rouvrir immédiatement les facs ! »

## Les universitaires se prononcent massivement pour la réouverture

Joël Sohier

**De multiples appels circulent actuellement parmi les universitaires. Avec des approches différentes, ils convergent cependant pour réclamer la réouverture prouvant que la situation devient insoutenable, tant du point de vue des étudiants que de celui des enseignants. Ainsi, les initiateurs de l'appel « Pour le rétablissement intégral de nos cours », soutenu par 400 universitaires, viennent de rendre public le communiqué suivant.**

**M**alheureusement nos craintes étaient fondées. Nous constatons un acharnement à restreindre l'accès :

- de nos établissements aux étudiants dont on connaît maintenant parfaitement le risque qu'ils encourent d'un point de vue sanitaire ;
- à nos bureaux alors même qu'il suffirait de prendre des dispositions pour protéger ceux qui présentent des fragilités.

Au nom d'une position doctrinaire à la fois sur les prétendus bénéfices du distanciel tout comme sur les bienfaits des règles sanitaires, le pouvoir est en train de sacrifier :

- toute une génération d'étudiants qui se voit massacrer deux années universitaires ;

- la continuité de travaux de recherche qui nécessitent de ne pas s'embourber dans le stérile enseignement à distance tout comme de pouvoir côtoyer nos équipes de recherches.

Pourtant, avec ce deuxième confinement, les faits viennent, à nouveau, confirmer que le distanciel ne peut être érigé en principe de fonctionnement de notre université :

- nous n'avons pas pu enseigner dans des conditions acceptables ;

- cette situation est difficilement rattrapable avec les périodes de stages qui vont commencer ;

- nous constatons le décrochage d'une partie des étudiants ;

- nombre d'examens sur table ne peuvent pas être organisés dans de bonnes conditions.

Nous appelons à renforcer la signature de l'« appel pour le rétablissement de nos cours (CM, TP et TD) » dans le respect des maquettes et de notre liberté pédagogique quant aux méthodes d'enseignement.

C'est aujourd'hui, pas le 4 février, qu'il faut reprendre un fonctionnement normal !

## ■ BORDEAUX : TRIBUNE-PÉTITION LANCÉE PAR UNE CENTAINE D'ÉTUDIANTS ET D'ENSEIGNANTS DE LA RÉGION (EXTRAITS)

### « Pour la réouverture immédiate des universités »

**« A**lors qu'on annonce la réouverture des commerces et des lieux de culte, et dans quinze jours celle des théâtres et des cinémas, nous ne saurions accepter que l'Université continue (...) de fermer ses portes (...).

La perspective d'une hypothétique reprise des cours dans deux mois et demi, après tous les autres secteurs de la société (...), nous apparaît plutôt comme une marque de mépris. (...) Du fait du confinement, le niveau de détresse psychologique des étudiants a atteint des seuils inquiétants (...).

La dégradation de leurs conditions de vie atteint aussi leur état de santé général. La gestion actuelle de la crise sanitaire produit sous nos yeux une autre crise sanitaire silencieuse, peut-être plus grave encore à long terme. En les condamnant à une situation quasi carcérale, elle prive aussi les étudiants des liens de socialisation indispensables à leur construction individuelle et collective (...).

À cela s'ajoute un insupportable sentiment d'injustice. (...) Pendant qu'à Bordeaux, on interdit la formation en présence des futurs enseignants et celle des infirmières anesthésistes et de réanimation, la préfecture autorise de son côté des formations en présence pour les managers. (...)

Cette négation du sens de nos missions parachève les dernières réformes du lycée et de l'enseignement supérieur, qui ont conduit à les transformer, avec le dispositif central de Parcoursup, en une immense gare de triage, amplifiant les inégalités et les injustices préexistantes. (...) Contre toute une communauté universitaire réduite à l'impuissance, le gouvernement vient de faire passer en force et de manière déloyale une prétendue « loi de programmation de la recherche » (LPR), qui prive de toute perspective d'avenir l'immense majorité des jeunes chercheurs, tout en livrant la recherche scientifique aux forces dominantes du monde économique et du pouvoir politique. (...) Ces attaques, doublées d'une pénalisation inédite (inscrite en extrême dans la LPR !) des mobilisations sociales sur les campus, trahissent un mouvement général de caporalisation (...).

À travers la brutalité de cette politique, c'est l'avenir de la jeunesse qui est menacée, en même temps que la formation des futurs enseignants. (...) Au moment où toute la société se mobilise pour défendre l'éducation, la liberté d'expression et le projet républicain, nous appelons l'ensemble des citoyens (...) à signer cette tribune (...).



Strasbourg, le 28 novembre.

## ■ STRASBOURG : COMMUNIQUÉ DE L'UNEF

### Non à la répression ! Nous avons besoin de lutter contre les lois antidémocratiques LPR et sécurité globale !

**L**a LPR vise à interdire le droit aux étudiants de se réunir en assemblée générale et sanctionnerait jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende toute organisation de débat dans l'université.

C'est une attaque directe à la liberté de se réunir des enseignants et des étudiants !

Nous n'acceptons pas ces mesures liberticides qui sont dans la continuité de la loi relative à la sécurité globale (...). Nous demandons l'abandon de ces deux lois.

Nous devons rejeter collectivement la LPR et la loi relative à la sécurité globale par tous les moyens nécessaires. Nous devons diffuser ce message à travers l'université, et l'envoyer à tous les professeurs de vos facultés respectives ou autrement, faites-le tourner ! Si la relation élèves-enseignant a déjà été mise à rude épreuve grâce à ce télétravail, nous ne pouvons pas risquer que

cela devienne la norme, ce qui servira sûrement d'excuse pour réduire les budgets publics des universités au profit de la privatisation de l'enseignement et de la recherche. De nombreux professeurs de plusieurs facultés à Strasbourg ont déjà refusé de donner des cours à distance.

Les actions du gouvernement ont été drastiques et représentent un coup dur pour la notion même d'éducation, qui efface directement ce que signifie être un étudiant, un enseignant, un chercheur et une université en général. Il faut l'ouverture

des facs immédiatement, on ne peut pas attendre jusqu'au mois de février ! Nous devons agir !

Nous appelons à rejoindre le rassemblement prévu samedi 28 novembre à 11 h 30, place de la République à Strasbourg.

Et en réponse à ces attaques, une assemblée générale se tiendra mardi le 1<sup>er</sup> décembre à midi (...).

## Dix présidents d'université écrivent à Macron : « L'urgence est d'accueillir les étudiants »

Vincent Visseque

**C**omme ils le disent, c'est « un cri d'alarme » que lancent dix présidents d'université, « afin d'éviter une catastrophe », mercredi 25 novembre. Jean Chambaz, président de l'université Paris-Sorbonne, met en avant qu'« en risque sanitaire, il y a plus de risque de morts par souffrance que par Covid pour les étudiants. C'est très compliqué pour eux et on risque un décrochage, un découragement massif de ces jeunes qui se forment. » « La détresse morale tuera plus que le coronavirus », confirme le président de l'université de Strasbourg.

Dans leur communiqué, les dix présidents s'interrogent : « Qui se rend compte que depuis des mois, des centaines de milliers d'étudiants, notamment celles et ceux arrivant du lycée, n'ont eu essentiellement que des contacts à distance avec les enseignants ? Qui se rend compte qu'ils sont de plus en plus livrés à eux-mêmes, avec des situations de détresse psychologique qui s'ajoutent à une détresse sociale croissante ? Qui se rend compte que la situation est une véritable bombe à retardement sociale et humaine ? C'est pourquoi nous demandons instamment la possibilité d'accueillir nos étudiants, dès début janvier. »

**À paraître dans le prochain numéro d'Informations ouvrières, l'interview de Clément Cailleteau, membre du « Collectif de jeunes chercheurs en droit pour le rejet de la loi de programmation pluriannuelle pour la recherche ».**

## Grenelle de l'enseignement Un mauvais plat de lentilles pour faire accepter la destruction des statuts

Roland Thonnat

Confronté à l'exigence d'augmentation des salaires des personnels, le gouvernement a lancé l'opération baptisée pompeusement « Grenelle de l'Éducation nationale » en référence aux négociations de 1968 imposées par la grève générale. L'opération est assez claire : pour Blanquer, il faut tenter d'associer les fédérations et les syndicats à une prétendue négociation pour contenir la colère des personnels. Cependant, contrairement au secteur hospitalier où, suite à l'intense mobilisation des hospitaliers, le gouvernement a été obligé d'affecter une enveloppe de près de 8 milliards d'euros pour financer l'augmentation des salaires de 183 euros mensuels, dans l'Éducation nationale, le ministre pense pouvoir calmer les personnels en dispartant de manière totalement inégalitaire une enveloppe de 500 millions d'euros répartis sur plusieurs années.

**Blanquer trouvant, comme Castex que la crise sanitaire a des vertus, il l'utilise à plein pour expérimenter et accélérer ses projets de destruction de l'École.**

À titre d'exemple, un jeune enseignant en classe normale au 2<sup>e</sup> échelon percevait une prime mensuelle de 99,75 euros. Cette prime serait versée de manière dégressive jusqu'au 7<sup>e</sup> échelon ou elle atteindrait le montant considérable de... 35,58 euros ! Et pour les autres personnels, les AESH (personnels accompagnant les élèves handicapés), les administratifs, les autres enseignants, circulez, il n'y a rien à voir.

Alors non seulement le ministre Blanquer présente un plat de lentilles indigeste sur le plan salarial mais il entend bien l'utiliser pour poursuivre, d'une part, les réformes de destruction de l'École et des statuts des personnels parmi lesquels la création d'un statut de chef d'établissement autonome pour les directeurs d'école et, d'autre part, la destruction du baccalauréat. Il entend aussi instaurer le télétravail permanent mais sans que celui

ne lui coûte trop car il n'octroierait aux enseignants qu'une prime de 150 euros par an, soit moins d'un euro par jour, pour « acquérir ou renouveler en trois ans environ un équipement informatique complet ». En fait, Blanquer trouvant comme Castex que la crise sanitaire a des vertus, il l'utilise à plein pour expérimenter et accélérer ses projets de destruction de l'École républicaine. Alors, si le plan Blanquer est critiqué de toutes parts, certaines organisations comme la FSU revendiquent cependant la création d'une loi de programmation pour obtenir des assurances sur le financement des mesures annoncées par le ministre. Est-ce bien le problème de l'heure ? Faut-il laisser penser que les mesures Blanquer constitueraient une avancée alors qu'elles n'aboutissent qu'à un traitement totalement inégalitaire des personnels en niant leur statut ?

À l'inverse, ne faut-il pas permettre aux personnels de l'Éducation nationale de se réunir pour dénoncer la perfidie du ministre et réclamer à leur tour l'augmentation des 183 euros ? Les hospitaliers l'ont obtenue, alors les fonctionnaires, en particulier les personnels de l'Éducation Nationale, sont fondés à l'exiger à leur tour. ■

### C'est pourtant vrai !



**Quel rapport entre un rugby-man, l'IGPN et l'École ? Le Grenelle de l'Éducation piloté par le ministre Blanquer !**

C'est en effet Raphaël Ibanez, ancien sélectionneur de l'équipe de France de rugby, et Marie-France Monéger-Guyomarc'h, ancienne cheffe de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), qui se sont vus respectivement confier par le ministre les ateliers « collectifs pédagogiques » et « Valeurs de la République » du Grenelle. Il s'agit donc bien de parler de tout sauf de l'augmentation des salaires !

## « Nous demandons le dégel du point d'indice et une augmentation indiciaire équivalente aux 183 euros alloués aux soignants »

Motion de l'école Sainte-Sigolène maternelle

Les enseignants de l'école Sainte-Sigolène et du Rased, réunis avec le Snudi FO 43, ont pris connaissance des mesures prises par notre ministre, ministre pourtant mis en difficulté par la mise à jour d'une possible instrumentalisation de lycéens à travers

la création de l'organisation Avenir lycéen.

Non, les contractuels recrutés pour 3 mois ne suffiront pas. Il faut créer des postes de professeurs des écoles pérennes, titulaires.

Non, la faible revalorisation salariale

concernant seulement les professeurs des écoles jusqu'à l'échelon 7 n'est pas suffisante. Nous demandons le dégel du point d'indice immédiat pour tous et une augmentation indiciaire équivalente aux 183 euros/mois alloués aux soignants.

## « Jean-Michel Blanquer dans la tourmente après les révélations sur le syndicat Avenir lycéen » (Libération)

Après les révélations sur le financement du syndicat Avenir lycéen – qui a touché 65 000 euros de subventions publiques en 2019 pour organiser un congrès qui n'a jamais eu lieu, ses responsables préférant flamber l'argent en bouteilles de champagne, chambres d'hôtel à 300 euros et autres festivités –, l'affaire s'envenime pour Jean-Michel Blanquer. Car depuis, Mediapart et Libération ont démontré, notamment après interrogations d'anciens adhérents, que la création de l'organisation a été en réalité pilotée depuis la rue de Grenelle pour servir les intérêts du ministre.

Des révélations qui viennent renforcer l'indignation et la colère déjà gigantesques contre le ministre parmi les personnels, les parents d'élèves et les lycéens. Ce 28 novembre, une large intersyndicale des organisations de personnels et de lycéens, avec la FCPE, prend position dans un communiqué de presse. Nous en publions ci-contre des extraits.

## En grève pour le recrutement immédiat d'assistants d'éducation !

À Marseille



Mardi 1<sup>er</sup> décembre, 300 personnels assistants d'éducation (AED) et enseignants réunis devant l'inspection d'académie de Marseille avec les syndicats FSU, CGT, FO, Sud et CNT (photo). Le même jour, dans des dizaines de départements, les personnels de « vie scolaire » (CPE, AED), souvent rejoints par des enseignants, étaient en grève, tous exaspérés par les conditions imposées par Blanquer. Au centre de tout, l'exigence de recrutement immédiat de personnels.

Dans le Val-d'Oise

Motion des grévistes (toute la vie scolaire, AED, CPE et professeurs) avec la section syndicale FO et des parents d'élèves FCPE du collège Léonard-de-Vinci de Bouffémont (Val-d'Oise) réunis le 1<sup>er</sup> décembre en assemblée générale.

« Madame l'Inspectrice, Nous avons signalé à deux reprises par la motion du 13 octobre et du 3 novembre 2020 que notre établissement souffre d'un manque évident d'AED.

En effet, dès septembre, nous avons constaté une augmentation des incivilités (...).

D'autre part, d'année en année, l'effectif d'élèves du collège ne cesse de s'accroître et nous déplorons que celui des AED ne suive pas cette augmentation (...).

À ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de votre part sur la demande de création de postes d'AED nécessaires à la vie de notre collège dans de bonnes conditions de travail pour assurer la sécurité de tous. De telles conditions de travail détériorées entraînent des dysfonctionnements réguliers mettant en danger l'ensemble des élèves :

– Tous les matins, seuls deux AED sont présents pour 300 élèves minimum rentrant dans l'établissement (un AED à la grille d'entrée, un AED dans la cour), laissant sans surveillance les couloirs et les sanitaires durant les inter-cours – sans compter l'architecture du

collège qui présente un grand nombre de zones dangereuses sans surveillance.

– Tous les jeudis midi, un AED se retrouve seul pour surveiller la cour et faire en même temps le passage de la

**« Nous n'avons reçu aucune réponse sur la demande de création de postes d'AED nécessaires. C'est pour cette raison que nous avons décidé de faire de grève. »**

demi-pension pour plus de 200 élèves.

– Tous les après-midi à 16 heures, un seul AED se retrouve à gérer la sortie des élèves et à vérifier leurs carnets (...).

C'est pour cette raison que nous, AED, CPE et 13 professeurs du collège Léonard-de-Vinci, avons

décidé de faire grève ce mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020, soutenus par les parents d'élèves, pour exiger le recrutement immédiat et pérenne d'au moins deux AED équivalents temps pleins pour assurer la sécurité de nos élèves et le bon fonctionnement de notre établissement.

De plus, nous revendiquons la revalorisation significative du métier d'AED essentiel pour le bon développement des élèves (...).

C'est pour ces raisons que nous sollicitons une audience auprès de l'inspection académique afin de porter nos revendications. »

## La CGT quitte le « Grenelle » de Blanquer !

« La CGT Educ'action refuse de servir de caution à ce qui s'apparente à une campagne de communication et de promotion du ministre, lourde de menace sur les statuts et les conditions de travail des personnels. Pour toutes ces raisons, la CGT Educ'action a pris la décision de ne plus participer aux travaux du « Grenelle de l'Éducation ». (Extraits du communiqué du 24 novembre.)

Pour sa part, la Fnc FP-FO avait dès le départ refusé d'y participer, considérant que « (sa) place n'était pas dans ces ateliers mélangeant syndicats et société civile, présidés par des "personnalités", où les représentants des personnels sont réduits au rôle de faire-valoir des décisions du ministre. » (Extraits de la déclaration de la Fnc FP-FO au Comité technique ministériel du 27 novembre.)

## « Avenir lycéen : le ministre Blanquer doit s'expliquer ! »

Communiqué de presse FCPE – Fidl – MNL – UNL – Unef – CGT Educ'action – Fnc FP-FO – Snes FSU – Snuep FSU – Sud Éducation – l'Alternative

Nous avons appris par voie de presse l'utilisation qui a été faite des subventions accordées à l'organisation Avenir lycéen (...).

Quelques jours plus tard, Mediapart et Libération révèlent que le problème est en réalité plus grave. Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, des hauts fonctionnaires proches de lui au ministère comme dans les rectorats auraient été directement impliqués dans la création de ce syndicat mais auraient aussi utilisé l'appareil d'État pour favoriser des expressions positives et non contestataires des réformes menées, en particulier la réforme du lycée et du bac (...). Des élèves mineurs (...) ont été instrumentalisés. (...) Toute la transparence doit être faite (...).

Nous exigeons la mise en place d'une enquête indépendante, qui ne soit donc pas pilotée par le ministère (...). Si le rôle du ministre dans la création et l'instrumentalisation d'Avenir lycéen, mais aussi l'appareil d'État, venait à être confirmé dans les semaines à venir, toutes les conséquences devront en être tirées.



# TRIBUNE de discussion

Pour tout contact : [cnrr2017@gmail.com](mailto:cnrr2017@gmail.com)  
**cnrr.fr**

## ■ TOULON (83)

### Le comité de résistance et de reconquête du Var à l'initiative de la manifestation pour le retrait de la loi sur la sécurité globale

Après un appel du comité de résistance et de reconquête du Var lancé quatre jours plus tôt, plus de 400 salariés, jeunes, retraités, militants de nombreuses organisations se sont rassemblés pour le retrait de la loi de sécurité globale.

Le représentant du CLRR du Var est le premier à prendre la parole. Après avoir expliqué ce qu'est le CLRR, il revient sur ce qui s'est passé à Toulon depuis quatre jours : « *Le comité de résistance et de reconquête du Var a pris l'initiative d'appeler à ce rassemblement pour le retrait de la loi de sécurité globale, et de le déclarer en préfecture, il y a quatre jours seulement. Pourquoi l'avons-nous fait ? Constatant qu'aucune organisation ne prenait l'initiative d'appeler à manifester, considérant qu'il n'était pas possible qu'à Toulon, une fois de plus, il n'y ait pas de manifestation, comme le 17, comme le 21 novembre, nous avons invité les organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier et les associations démocratiques à s'y associer, pour permettre le rassemblement le plus large.* » Et cet appel qu'a lancé le CLRR correspondait à ce qu'attendaient des dizaines de militants, de Gilets jaunes, la même semaine pendant



400 personnes rassemblées à Toulon, samedi 28 novembre.

laquelle ont circulé les images choquantes de la répression policière contre les réfugiés place de la République. Très vite, l'appel du CLRR a circulé sur les réseaux sociaux. Des groupes de militants et Gilets jaunes ont également lancé l'appel à se rassembler le 28 en s'appuyant sur l'initiative du CLRR. Le lendemain, le PCF est la première organisation à s'adresser à toutes les organisations, en disant : « *C'est une excellente initiative, mais il faut discuter du cadre.* »

Le surlendemain, après quelques coups de fil, c'est la FSU qui propose un appel commun pour le 28 condamnant la politique liberticide du gouvernement et exigeant le retrait de la proposition de loi de sécurité globale. Les organisations se mettent d'accord sur cet appel commun : LFI, le PCF, le POI, le PS, Génération S, le NPA, EELV, la CGT, la FSU, Solidaires, la LDH, le CLRR et des groupes constitués sur l'aire toulonnaise depuis le mouvement des

Gilets jaunes. Des syndicats ont lancé leur propre appel au rassemblement, comme la fédération Fnc-FO de l'enseignement, le syndicat FO de l'Équipement ou le syndicat CGT des cheminots.

Samedi matin à 10 heures, la place de l'Opéra de Toulon est noire de monde, soit environ 400 personnes décomptées par... un policier ! Toutes les organisations qui le souhaitaient ont pu faire une intervention. À la fin de l'intervention du CLRR, ce qui a été le plus applaudi, c'est lorsqu'ont été reprises les conclusions de la convention nationale du 21 novembre : « *Le CNRR n'est pas propriétaire de cette résistance large qui s'exprime, mais nous aiderons à la diriger contre le gouvernement Macron et sa politique, pour qu'il dégage et qu'ils dégagent tous !* » De nombreux militants ont diffusé le communiqué du CLRR appelant à ce rassemblement, invitant les manifestants à rejoindre le comité, à participer à la prochaine réunion... À la fin du rassemblement, le CLRR est à nouveau intervenu pour proposer de discuter de la suite. La rencontre a eu lieu dès le 30 novembre en visio, car comme nous l'avons dit, « *il faut continuer le combat jusqu'au retrait de la loi.* »

Correspondant ■

## ■ HÉRAULT (34)



### Victoire pour Sabine Raynaud !

Vendredi 27 novembre, le comité de défense constitué pour l'occasion a fait savoir dans un communiqué que

le procureur de Béziers venait d'annoncer un simple « *rappel à la loi* » pour notre camarade Sabine, convoquée au tribunal de Béziers le 1<sup>er</sup> décembre pour avoir manifesté en juin 2019 contre la loi Blanquer la bouche couverte d'un foulard.

La veille, le comité de défense organisait une conférence de presse qui réunissait une soixantaine de personnes.

Dans un communiqué, le comité de défense explique : « *Certes, nous aurions souhaité un classement sans suite, au vu de la pauvreté des faits reprochés. Cependant, nous estimons que ce recul est une victoire de notre mobilisation et de tous nos soutiens. En effet, dans un contexte où la répression est partout : répression des journalistes, des manifestants, des syndicalistes, des Gilets jaunes, des lycéens... cette nouvelle est un encouragement (...). Nous n'avons jamais accepté de raser les murs en espérant un bon geste : le gouvernement et ses alliés tapent d'autant plus fort qu'ils se sentent libres de le faire.* »

Mardi 1<sup>er</sup> décembre, 80 personnes étaient rassemblées devant le tribunal de Béziers en soutien à Sabine convoquée au même moment mais aussi « *contre toutes les lois de restriction de nos libertés, pour le retrait de la loi "sécurité globale", en solidarité avec les victimes des injustices.* »



Mardi 1<sup>er</sup> décembre, 80 personnes réunies devant le tribunal de Béziers.

Correspondant

## ■ PARIS XIX<sup>e</sup> arrondissement

### « Notre comité mobilisé et en manifestation »

Samedi 28 novembre, nous étions 33 membres de notre comité local dans le cortège parisien de l'immense manifestation contre la loi de sécurité globale.

Correspondant

Le 17 novembre, notre comité s'est réuni pour préparer la Convention nationale du CNRR, et le soir même, quelques-uns d'entre nous étaient présents devant l'Assemblée nationale avec la Ligue des droits de l'homme, les syndicats de journalistes et les étudiants. Le 21 au Trocadéro, nous étions une dizaine, très impressionnés par la présence massive des groupes de jeunes.

Nous échangeons photos et SMS, avec les deux délégués et les trois observateurs de notre comité connectés en visio à la Convention nationale du CNRR.

Le 24 au soir, à la République, plusieurs étaient présents, ulcérés par les violences policières contre les réfugiés.

Le 26, lors d'une réunion en visio, nos deux délégués ont rendu compte de la Convention et proposé la mobilisation pour le samedi. Car nous comprenions tous qu'une brèche dans le consensus du confinement était en train de s'ouvrir et qu'il fallait absolument contribuer à l'élargir. Tout au long de la semaine et particulièrement dans la journée et la soirée de vendredi, nous avons échangé les informations sur les appels syndicaux et intersyndicaux locaux, départementaux et régionaux à participer à la manifestation du samedi.

#### « À PARIS, LA MANIFESTATION EST FINALEMENT AUTORISÉE : C'EST UN PREMIER RECU ! »

Le supplément à *Informations ouvrières* récapitulant un grand nombre de ces appels a été très utile. Le communiqué des Unions régionales d'Île-de-France appelant à manifester « *à partir de la place de la République* », refusant donc de s'incliner devant l'interdiction du défilé, a été particulièrement apprécié.

L'appel à manifester de la confédération CGT intervenu dans la journée de vendredi, celui de la FSU dans la soirée, ont montré la possibilité de l'unité pour faire reculer le gouvernement. La nouvelle de la décision du tribunal, suite au recours du syndicat CGT des journalistes, d'accorder l'autorisation du défilé a enthousiasmé



La banderole du comité local de l'Essonne dans la manifestation parisienne.

tout le monde : c'est ressenti comme un premier recul. Téléphone, mails et textos multiples ont été envoyés à notre réseau pour battre le rappel et convaincre d'être présents samedi.

Certains sont venus avec un parent, un ami, d'autres avec un collègue de travail ou de syndicat.

Au cours de la semaine, nous avons aussi échangé des informations avec les militants d'un collectif de militants du XIX<sup>e</sup> de diverses organisations politiques et syndicales, qui a organisé un départ collectif pour la manifestation.

Deux nouveaux militants ont sollicité la possibilité de rejoindre notre comité.

Les photos et messages enthousiastes, échangés dans la soirée du samedi, expriment la confiance dans la possibilité d'imposer un coup d'arrêt à l'offensive du gouvernement : « *2 ans, ça suffit ! Il faut dire STOP !* » disait l'un d'entre nous lors de notre dernière réunion.

Nul doute que nous serons encore nombreux à répondre aux appels à manifester pour le retrait total de cette loi scélérate, et le retrait de tous les plans de ce gouvernement.

Correspondant

## Samedi 21 novembre Convention nationale des délégués des Comités

Nous publions ci-dessous de nouveaux extraits des interventions entendues lors de la convention.

### « Tous ont fermé des lits : Bachelot, Touraine, Buzyn et maintenant Véran »

■ **Géraldine**, syndicaliste dans un hôpital de Lyon, comité de résistance et de reconquête de Lyon (69)

On dit qu'on a été surpris par l'exclusion des médico-sociaux des mesures du Ségur. On s'est demandé si ce n'était pas une « erreur » de Véran. Mais très rapidement on a compris que ce n'était ni une erreur, ni un oubli ; c'était volontaire. La preuve, depuis le 19 septembre, le gouvernement ne revient pas dessus.

Mais pourquoi font-ils cela ? Je voudrais apporter des éléments de réponse. C'est la politique de Véran. Il a fait une déclaration hier (Ndlr : le 20 novembre) alors qu'il était interrogé sur le manque de lits, notamment en réanimation. Quand j'ai vu sa réponse, je me suis dit : ce n'est pas possible, il se fout de nous ! Il a osé dire : « Il faut en finir avec le dogme de la fermeture de lits. » De qui se moque-t-il ? De quel dogme parle-t-il ? Qui a ce dogme ?

Tous les gouvernements sans exception, tous ont fermé des lits, crise sanitaire ou pas. Ils ont tous fermé des lits car c'est la politique de n'importe quel gouvernement de la Ve République que de fermer les lits et supprimer les postes au nom des économies indispensables. Tous ont fermé des lits : Bachelot, Touraine, Buzyn et maintenant Véran.

Et c'est la même mécanique pour les 183 euros ; ils camouflent pour faire passer leur politique de destruction.

Mais comment cela est-il possible ? C'est possible parce que toutes les forces politiques qui ont lié leur sort à la Ve République accompagnent cette politique. Il y a accompagnement de tous les partis politiques, de droite comme de gauche. Par exemple, ce matin, les présidents de

CME (commission médicale d'établissement) des conférences hospitalières ont fait un courrier à Véran dans lequel ils demandent le retrait de « projet de loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification ». Ils ont raison. Ils prennent conscience de l'état d'esprit, du rapport de force. Mais ils demandent le retrait sur un axe : ils disent que « c'est trop tôt car la gouvernance hospitalière n'est pas prête ». Mais c'est quoi cette « gouvernance » ? Cette gouvernance c'est l'intégration du corps médical et des organisations syndicales dans l'accompagnement des mesures jusqu'au bout. Tous les gouvernements ont essayé de le faire, au tour de Véran d'essayer.

Véran le sait, tous les directeurs d'ARS (agence régionale de santé), tous les présidents de directoires d'hôpitaux, tous les chefs de pôle sont mis en place avec un seul ordre de mission : fermer des lits. Dans tous les hôpitaux publics c'est le même principe de fermeture des lits, de diminution des dépenses de personnels.

Je voulais d'ailleurs vous signaler que dans la loi de financement de la Sécurité sociale de 2021, il est prévu que la médecine et les hôpitaux fassent comme d'habitude, c'est-à-dire 4,5 milliards d'économies en 2021 par rapport à 2020... C'est dire comme ils vont nous soigner !

Si nous sommes d'accord que c'est bien à cela que nous sommes confrontés, alors je pense qu'on ne pourra pas régler cela sur le seul plan de l'action syndicale. Évidemment, l'action syndicale est indispensable, elle est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. Il nous faudra quand même

dégager une issue politique, mais une issue politique en rupture totale avec les institutions de la Ve République qui constituent un cadre contraint pour le capital contre la population.

C'est pourquoi quand les camarades ont proposé l'appel des militants du Rhône qui dit : « C'est pourquoi sans chercher à concurrencer qui que ce soit, sans chercher à nous substituer aux organisations ouvrières et démocratiques, les soussignés considèrent qu'il n'a

jamais été aussi urgent qu'aujourd'hui d'unifier les revendications sociales et la lutte pour la défense des libertés démocratiques fondamentales qui passe notamment par le retrait de la loi de "sécurité globale" », je me suis immédiatement associée à cet appel que j'ai signé et je pense que cet appel constitue un début de réponse indispensable pour dégager une issue à la situation que nous combattons tous ici. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous réunissons en CNRR et je me félicite de la réussite de cette convention. ■

**« L'action syndicale est nécessaire mais ce n'est pas suffisant. Il nous faudra quand même dégager une issue politique en rupture totale avec les institutions de la Ve République qui constituent un cadre contraint pour le capital contre la population. »**

### « La lutte légitime pour le déconfinement a commencé et doit s'organiser »

■ **Anthony**, Gilet jaune, comité de résistance et de reconquête de Versailles-Rambouillet (78)

Face à la crise financière et sanitaire, la seule réponse du gouvernement est l'état d'urgence dit « sanitaire », le confinement et l'entrave aux activités syndicales. En prétextant une sécurité sanitaire ou une sécurité tout court, il adopte des lois liberticides.

Les militants des C2R de Versailles-Rambouillet dénoncent l'état d'urgence et le pouvoir d'exception qui portent atteinte à nos droits et libertés : libertés de circulation, de rassemblement et de manifestation. Nous observons l'accélération de ces attaques depuis décembre 2015 et l'instauration de l'état d'urgence qui devient un état permanent. Nous estimons que le confinement est encadré par une série de mesures irrationnelles qui conditionnent, dans une confusion totale, notre liberté de circulation. C'est pourquoi nous estimons que la lutte légitime pour le déconfinement a commencé et doit s'organiser.

Nous revendiquons le retrait immédiat de la loi de sécurité globale qui remet en

cause le droit d'informer et de manifester.

**« NOUS NOUS INSCRIRONS DANS TOUTES LES MANIFESTATIONS QUI DÉFENDENT NOS LIBERTÉS. »**

Filmer la police est une de nos défenses principales contre sa violence. Cette étape supplémentaire dans la dérive autoritaire doit être combattue avec force et nous nous inscrivons dans toutes les manifestations qui défendent nos libertés (...). Nous dénonçons le délit d'entrave, qui interdit aux étudiants de se réunir, débattre et manifester dans les universités, présent dans la loi de programmation de la recherche.

Nous condamnons la répression dont ont été victimes des syndicalistes et des manifestants lycéens et nous affirmons l'importance de la liberté de contester les décisions, de délibérer, de s'opposer.

Nous soulignons l'importance d'élargir les C2R, de les connecter, les mettre en réseau et de diversifier leurs moyens de communication (y compris numériques

et sur les réseaux sociaux) afin de multiplier les échanges et accroître l'audience des C2R. Nous souhaitons inciter la prise d'initiatives par les C2R (...). Les participants de notre C2R sont d'accord pour cotiser à une caisse commune pour financer les initiatives locales et participer aux initiatives centrales.

Face à toutes les attaques de nos libertés, une résistance se lève. Afin de contrer cette dérive autoritaire et inverser la tendance, il est nécessaire de se regrouper largement et de se battre efficacement. Il est clair que depuis plusieurs années et jusqu'à aujourd'hui, cette efficacité semble manquer dans ce qui est impulsé par les directions confédérales. Il s'agit d'impulser des formes d'actions concrètes dans l'ensemble des lieux où les travailleurs luttent, et pas seulement des postures de façade. Nous avons besoin de stratégies et de tactiques qui permettent de construire des perspectives tangibles jusqu'à la victoire et l'amélioration de nos conditions de vie qui doit en découler. ■



**La SELIO**  
87, rue du Faubourg-Saint-Denis,  
75010 Paris  
les lundis, mercredis et vendredis après-midi.  
Tél. : 01 42 46 09 53

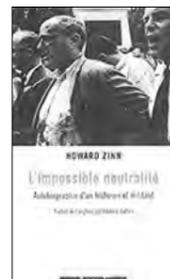
### En vente à La Selio



**14 juillet**, d'Eric Vuillard

Un livre petit par le format mais grand par les faits évoqués. Rien de moins que la prise de la Bastille. Qui a pris la Bastille ? Le peuple de Paris, on le sait. Mais c'est qui, le peuple de Paris ? Qui sont ces artisans, ces commerçants qui se sont retrouvés à marcher ensemble pour rentrer dans la prison de ce régime qui était, lui-même, une prison ? Comment s'appelaient-ils ? Qui a escaladé le pont-levis pour que les assaillants puissent entrer ? À partir d'archives qu'il a consultées, Éric Vuillard réalise un véritable reportage sur cet événement fondateur. C'est à la fois émouvant et enthousiasmant.

Éditions Babel, 7,8 euros



**L'impossible neutralité**, de Howard Zinn

Howard Zinn est connu, en France, pour sa magnifique *Histoire populaire des États-Unis*. *L'impossible neutralité* est son autobiographie. Une autobiographie très particulière où celui qui écrit ne parle pas de lui mais des combats qu'il a menés. Un livre qui nous fait vivre de l'intérieur le combat du SNCC (Student Nonviolent

Coordinating Committee) contre la ségrégation raciale et, en particulier, l'indépendance qu'il revendiqua par rapport au Parti démocrate. Nous suivons avec passion le regroupement contre la guerre impérialiste au Vietnam et le combat de ces militants qui permirent que des centaines de milliers de jeunes se mirent en mouvement pour « Out Now » (« Dehors, maintenant ! »). Et l'impérialisme américain dut quitter le Vietnam.

Éditions Agone, 22 euros



**Autobiographie, Maman Jones**

Mary Harris Jones (1837-1930), qui reste dans l'histoire du mouvement ouvrier américain comme *Mother Jones* (1), rédigea son autobiographie à 90 ans. Auparavant, elle était beaucoup trop occupée à parcourir le pays pour organiser les grèves, les manifestations contre les capitalistes. « Ma demeure est partout où l'on se bat contre l'oppression. » Léon Trotsky disait de cette autobiographie : « Il y a longtemps qu'une lecture ne m'a autant intéressé et ému. Un livre épique ! »

(1) Un chapitre lui est consacré dans le Cahier du Cermtri n° 172, « Émancipation des femmes et révolution ».

Éditions Les bons caractères, 12 euros



**Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte**, de Karl Marx

Ce livre génial retrace les 4 années pendant lesquelles, par peur de la révolution sociale, la bourgeoisie remit le pouvoir entre les mains du neveu de Napoléon. Qui le lit n'oubliera jamais la description que Marx donne de la « Société du 10 décembre » : « À côté de "roués" ruinés, aux moyens d'existence douteux et d'origine également douteuse, d'aventuriers et de déchets corrompus de la bourgeoisie, on y trouvait des vagabonds, des soldats licenciés, des forçats sortis du bagne (...). "Société de bienfaisance", en ce sens que tous les membres, tout comme Bonaparte, sentaient le besoin de se venir en aide à eux-mêmes aux dépens de la nation laborieuse ». Une « société de bienfaisance » qui a fait des émules !

Éditions Chronos, 6 euros

## PALESTINE

# La parole à Awad Abdelfattah, co-coordonateur de la Campagne pour un seul État démocratique (One Democratic State Campaign, ODSC)

**Ta participation à la conférence du Comité international de liaison et d'échanges (Cilé), qui s'est tenue à Paris, il y a un an, a permis de mettre la solution d'un seul État démocratique sur toute la Palestine historique au cœur des travaux des délégués venus de quatre continents. Le 15 novembre dernier, la Campagne pour un seul État démocratique (One Democratic State Campaign, ODSC) a lancé un nouvel appel à développer les discussions pour promouvoir cette solution (voir ci-contre). Peux-tu nous dire quelle est la stratégie de construction de ce mouvement ?**

Nous travaillons actuellement pour accélérer la construction et l'infrastructure de la campagne. Nous devons restaurer l'histoire de la lutte des Palestiniens. Beaucoup de gens n'y prêtent pas attention, mais les accords d'Oslo, ce n'est pas seulement l'éclatement géographique et démocratique du peuple palestinien, c'est aussi la perversion du langage. On parle de « processus de paix », de « compromis douloureux », etc. L'histoire du conflit n'est pas celle-là. Nous devons donc revenir sur le fond et créer un noyau dur de militants, d'intellectuels, d'universitaires, avec une vision politique commune et un document politique pour un seul État démocratique. Nous avons commencé à élargir notre travail pour inclure de nouveaux groupes et de nouvelles personnes. Nous avons récemment réussi à en intégrer certains, et je pense que c'est un grand pas pour nous. Ce n'est pas facile. Nous avons lancé notre

campagne depuis Haïfa en dehors de la ligne verte (1), pas depuis l'Amérique ou d'ailleurs comme cela s'était produit précédemment.

La plupart des groupes pour un seul État émergent à l'extérieur de la ligne verte, en partie à Gaza et en Cisjordanie ; mais il y avait aussi un groupe à l'intérieur de la ligne verte, un groupe auquel j'appartenais, Abnaa el-Balad, qui prônait un seul État démocratique sur toute la Palestine, mais il ne pouvait pas non plus se développer en un grand mouvement.

Nous constituons des forums de réflexion. Nous discutons de différents aspects de la solution d'un seul État démocratique, de la question binationale, de ce que signifie binational, des réfugiés qui rentreront et seront intégrés à la société. Nous imaginons l'avenir de l'État afin que nous ne soyons pas seulement engagés dans des slogans.

Nous en sommes au début, nous avons encore de nombreux défis à relever ; la tâche n'est pas facile. Les gens sont frustrés, désespérés par

fois. Nous devons aller vers ceux qui manifestent une forte détermination pour entrer dans la lutte. Jusqu'à ce jour, nous avons réussi à rassembler des centaines de personnes. Il y

en a 220 qui ont signé le nouvel appel et, depuis sa publication, d'autres personnes ont demandé à être intégrées sur la liste. C'est encourageant. Je ne dis pas que c'est à grande échelle, mais c'est un réel progrès. La campagne a pris de l'ampleur et elle exige plus de ressources humaines et de soutien financier,

et nous avons commencé à collecter les dons de nos adhérents.

**« Nous avons lancé notre campagne depuis Haïfa en dehors de la ligne verte (1) pas depuis l'Amérique ou d'ailleurs comme cela s'était produit précédemment. »**



**L'appel assure qu'un seul État démocratique sur toute la Palestine historique « n'est pas une vision utopique, une solution idéale irréalisable », et déclare qu'« il est urgent de construire et de développer une campagne efficace afin de démanteler l'entité coloniale sioniste sur la terre de Palestine ». Peux-tu préciser cela ?**

Nous ne pouvons pas coexister avec les colonisateurs. Nous pouvons coexister avec des gens qui ne sont pas colonisateurs, avec les Juifs israé-

liens qui seront contre l'apartheid et le colonialisme. Ce sont les conditions qui l'imposent. Sans démanteler le régime d'apartheid, il ne peut y avoir de justice. La justice ne sera établie que par le démantèlement du régime d'apartheid.

Nous voulons changer le régime pour que la Palestine soit une vraie démocratie incluant la justice sociale. Le peuple d'Afrique du Sud a réalisé sa libération politique, mais pas la libération économique parce que l'apartheid économique existe toujours, et les écarts sociaux y sont immenses, ce qui conduit à plus de pauvreté et plus de conflits. C'est la raison pour laquelle nous avons également opté pour la démocratie sociale. Nous croyons en la justice humaine, et le système capitaliste ne résoudra pas le problème en Palestine.

**Certains semblent beaucoup attendre du futur président américain. Qu'en penses-tu ?**

Nul doute que nous, Palestiniens, avons été plutôt heureux de la défaite de l'administration Trump, mais l'élection du démocrate Biden inspire de réelles inquiétudes aux Palestiniens. Je sais que Biden est assez différent dans le ton, mais pas sur le fond, sur le Moyen-Orient et particulièrement sur la cause palestinienne.

Il sera plus attentif aux préoccupations palestiniennes, mais il ne fait pas de doute qu'il fait partie d'un régime structuré pour être impérialiste, et il sera limité, verrouillé par cela. Et en même temps, Biden est très engagé en faveur de l'État d'Israël. Sa vice-présidente, Kamala Harris, aussi. Nous n'attendons pas d'eux qu'ils apportent un changement.

Nous avons plus peur qu'ils ravivent le fantasme de la solution à deux États, non pas comme un moyen de résoudre les problèmes, mais, comme cela s'est déjà passé auparavant, comme couverture de la continuation du régime d'apartheid en Palestine et pour montrer qu'ils font quelque chose pour faire taire le peuple palestinien et le tromper. C'est la raison pour laquelle l'Autorité palestinienne est revenue immédiatement à la collaboration sécuritaire avec Israël et a décidé de renvoyer ses ambassadeurs aux Émirats arabes unis et à Bahreïn, après les avoir rappelés.

Israël va être moins dur que Trump concernant les Palestiniens. Nous pensons que cela induira de nouvelles illusions qui engendreront des dommages aux efforts pour réunifier les Palestiniens. En témoigne la « réconciliation » avec l'Autorité palestinienne qui commence déjà. Voilà ce que nous inspire la victoire de Biden.

**Et maintenant ?**

Tout cela devrait inciter les Palestiniens à continuer à travailler dur, en particulier, les organisations et les militants qui se mobilisent ou travaillent en dehors des factions traditionnelles de l'Autorité palestinienne, dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Nous considérons que *One Democratic State Campaign* (ODSC) fait partie des organisations et groupes qui tentent de s'opposer à cette politique et de reconstruire, par en bas, le projet national palestinien.

Il existe plusieurs initiatives et groupes œuvrant pour la reconstruction du projet national palestinien, pour la restauration de l'histoire du peuple palestinien et l'idée de la Palestine comme unité géographique et un seul peuple, parce que, comme je l'ai dit plus haut, Oslo a fragmenté le peuple et son pays. Ces groupes essaient de reconstruire la conscience nationale du peuple palestinien.

*One Democratic State Campaign* (ODSC) est le seul mouvement qui se présente vraiment avec une solution démocratique claire. Il y a différents groupes, y compris BDS, qui est très important pour nous, qui ne sont pas dans cette configuration, mais nous respectons chacun d'entre eux et sommes en relation avec eux, car ils sont partie prenante des efforts pour changer la situation.



## « Le moment est venu »

**La Campagne pour un seul État démocratique, « One Democratic State Campaign » (ODSC), impulsée par des Palestiniens appartenant à toutes les grandes composantes (1948 – les Palestiniens qui vivent à l'intérieur de l'État d'Israël, Ndlr –, la Cisjordanie et la bande de Gaza, les camps de réfugiés**

**et la diaspora-exil), avec leurs partenaires juifs israéliens critiques, a publié un appel pour la création d'un seul État démocratique, incluant tous ceux qui vivent entre le fleuve et la mer, y compris les réfugiés palestiniens qui choisissent de retourner dans leur patrie.**

**« A**u cours des trois dernières années, l'ODSC, fondée à Haïfa, mais qui entretient des relations de travail avec l'ensemble de la communauté palestinienne à travers le monde, a formulé un programme politique en dix points (<https://onestate-campaign.org/all/en-manifesto/>), définissant la vision et le cadre d'une démocratie partagée, dans laquelle tous les habitants de la Palestine historique jouiraient d'une citoyenneté commune et de l'égalité devant la loi, dans une communauté politique nouvelle et pluraliste.

Après des décennies au cours desquelles la légitimité de la lutte des Palestiniens contre la colonisation sioniste a été reconnue par la communauté internationale, après des décennies passées à poursuivre la chimérique « solution à deux États » et à affirmer les

droits des Palestiniens, sans expression politique viable, le temps est venu de lancer une campagne efficace de décolonisation et de libération, et c'est urgent.

**« Un État démocratique dans la Palestine historique n'est pas une utopie si nous nous organisons autour d'un programme politique juste, si nous organisons, élaborons des stratégies et mobilisons efficacement nos forces, le mouvement populaire, la société civile internationale – vous-même. »**

Chaque jour, le gouvernement israélien, aidé par la communauté internationale, impose de draconiens et irréversibles « faits accomplis sur le terrain », enfermant la majorité de la population du pays, les Palestiniens, dans de minuscules enclaves appauvries et perpétuant également l'exil de la moitié de la population palestinienne.

Un État démocratique dans la Palestine historique n'est pas une utopie si nous nous organisons autour d'un programme politique juste, si nous organisons, élaborons des stratégies et mobilisons efficacement nos forces, le mouvement populaire, la société civile internationale – vous-même.

Nous vous appelons à rejoindre notre campagne pour un seul État démocratique et à nous aider à en faire un mouvement de libération anticolonial efficace.

Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : [contact@onestatecampaign.org](mailto:contact@onestatecampaign.org).

Il reste encore beaucoup à faire pour étoffer notre programme. Nous sommes conscients que nous ne serons pas tous d'accord sur toutes les questions, mais notre tâche en ce moment historique est claire : armés d'un programme politique clair et convaincant, nous devons entrer pleinement dans l'arène politique. Nous appelons l'ensemble de la communauté internationale, et en particulier la société civile, à soutenir notre appel en faveur d'un seul État démocratique dans la Palestine historique. Le moment est venu.

C'est dans cet esprit de solidarité, dans le cadre d'un processus de libération, que nous vous invitons à nous rejoindre, en commençant par soutenir notre programme. La lutte continue. En toute solidarité. »

15 novembre 2020

Premiers signataires : Awad Abdelfattah, Galilée ; Nadia Naser Najab, Ramallah, UK ; Livnat Konopni, Tel-Aviv ; Haidar Eid, Gaza ; Jeff Halper, Jérusalem ; Leila Farsakh, USA ; Diana Buttu, Haïfa, Canada ; Samah Sabawi, Australie ; Mohamed Kabha, Galilée ; Mohammad Al Helu, Ramallah ; Rula Hurdal, Galilée ; Jonathan Cook, Nazareth ; Ilan Pappé, Haïfa ; Sami Miaari, Sakhnin ; Saleh Hijazi, Ramallah ; Nur Masalha, UK ; Ramzy Baroud, USA ; Jowan Safadi, Haïfa ; Rafah Anabtawi, Shefa-Amr ; Hamada Jaber, Ramallah ; Naji al-Khatib, France ; Sari Bashi, Ramallah ; Bassem Tamimi Nabi Salah ; Johnny Mansour, Haïfa ; Jamil Hilal, Ramallah ; Susan Abulhawa, USA ; Haim Bresheeth, UK ; Areen Hawari, Nazareth ; Abdallah Grifat, Galilée, South Africa ; Amir Kaadan, Galilée ; Munir Nuseibah, Jérusalem ; Ronnen Ben-Arie, Haïfa ; Eitan Bronstein, Brussels ; Umar al-Ghubari, Triangle ; Raja Deeb, Yarmouk Camp, Netherlands ; Bilal Yousef, Galilée ; Areej Sabbagh, Nazareth ; Yoav Haïfawi, Haïfa ; Mohamed Noman, Jordan Mazin Qumsiyeh, Bethléem ; Majd Nasrallah, Triangle ; Wehbi Badarni, Nazareth ; Ghada Karmi, UK ; Bana Shaghri, Kufr Yaseef, Miko Peled, USA ; George Bisharat, USA ; Issa Debi, Haïfa, Switzerland ; Ramez Eid, Eilabun ; Radi Jarai, Ramallah ; Hatem Kanaaneh, 'Arrabat al-Battuf, Nidal Rafa, Haïfa ; Issam Odwan, Gaza ; Asaad Abu Sharkh, Gaza, Ireland ; Shir Hever, Germany.

(1) Issue de conquêtes par Israël sur le territoire de Palestine à la suite à la guerre de 1967 (Ndlr).

## UKRAINE

## Déclaration du groupe ukrainien Avant-Garde

L'Ukraine, comme le reste du monde, connaît une grave crise économique. Mais au lieu d'aider ses citoyens à survivre à ces temps difficiles, le gouvernement ukrainien a préféré aggraver leur exploitation.

Le gouvernement a présenté plusieurs projets de loi visant à entraver les droits des travailleurs.

En particulier, le ministère du Développement économique et du Commerce a introduit le projet de loi d'amendement de certains actes législatifs de l'Ukraine sur la déréglementation des relations de travail, qui vise à généraliser les contrats de travail à durée déterminée. Le salarié sera soumis au risque constant de perdre son emploi et n'aura aucune garantie d'obtenir un emploi permanent. Le projet de loi prévoit que l'employeur pourra décider unilatéralement

de la durée du travail, des congés payés et des congés de maladie. Dans le même temps, les droits des syndicats sont considérablement limités. En particulier, les syndicats ne pourront plus protéger les salariés contre les licenciements abusifs.

Par ailleurs, le projet de loi « sur l'incitation au développement de l'économie numérique » a été déposé au Parlement et vise à légaliser l'ubérisation. Le projet de loi institue un régime juridique spécial au sein de l'Ukraine, via la création de la zone économique virtuelle de Diia, une sorte de pays dans le pays. Les entreprises qui seront enregistrées comme résidentes de Diia ne seront pas soumises au droit

du travail. Le projet de loi ne prévoit d'ailleurs aucune garantie légale pour les salariés, mais seulement des droits pour les employeurs.

Toutes les relations de travail seront régies uniquement par des contrats de travail ubérisés entre l'entreprise et ses salariés.

Le projet de loi prévoit également la possibilité de licencier un employé à tout moment et sans justification. Il ne mentionne aucune garantie concernant les congés payés ni de garanties salariales. Il n'y a pas de salaire minimum obligatoire, aucun plafonnement des heures de travail, la semaine de quarante heures n'est pas garantie. Le droit de grève et le droit de constituer des syndicats ne sont pas prévus. Ce projet est activement défendu par le ministère à la Transformation numérique. Comme le montre ce projet de loi, leur objectif est d'exclure la plus grande partie des salariés du cadre du droit

du travail, de les priver de tout droit, ainsi que de toute protection légale. Dans le contexte de la crise économique, qui ne fait que s'aggraver, de nombreux travailleurs perdent leur emploi permanent et sont contraints d'accepter l'ubérisation. Et au lieu de régler leurs emplois, le gouvernement et les députés prévoient de les priver de tous leurs droits.

Dans le même temps, on constate des salaires et des primes pour les hauts fonctionnaires qui sont dix fois plus élevés que le salaire moyen du pays. Donc, ceux du pouvoir deviennent encore plus riches, et les pauvres encore plus pauvres et sans droits.

On peut également affirmer que le gouvernement n'a pas été en mesure de répondre pleinement aux dangers de la pandémie du Covid-19. Ainsi, de nombreux Ukrainiens ont perdu leur emploi et des entreprises ont fermé. Et la protection et la rémunération des travailleurs de la santé sont restées faibles.

Face à cette situation, les syndicats ukrainiens ont intensifié leurs activités. Suite à des actions de masse conjointes début 2020, le projet de loi « sur le travail », qui visait à réduire considérablement les droits des salariés, n'a pas été adopté par le Parlement.

Par ailleurs, depuis six mois maintenant, le syndicat de l'usine ukrainienne Coca-Cola se bat pour l'augmentation des salaires. Plusieurs piquets de grève ont été organisés dans l'usine, et la lutte se poursuit.

Les employés des transports publics de Kiev sont révoltés par la situation qui leur est faite. Lors de la pandémie Covid-19, Kyivpastrans, l'entreprise municipale des transports publics de Kiev, ne leur a pas fourni les équipements de protection adéquats, et de nombreux employés sont tombés malades et n'ont reçu aucune aide de l'entreprise. Ils se plaignent aussi des bas salaires, du non-paiement des heures supplémentaires, du harcèlement contre les syndicalistes, etc.

Mais ce ne sont pas les seuls problèmes auxquels nous sommes confrontés. L'Ukraine continue à lutter contre l'impérialisme. La

Russie a occupé des parties du Donbass et de la Crimée et poursuit la guerre contre l'Ukraine, et des soldats ukrainiens meurent. La Russie finance des organisations, des politiciens et des médias anti-ukrainiens, ce qui constitue une activité subversive contre l'indépendance de l'Ukraine. La Russie s'oppose ouvertement

à l'indépendance de l'Ukraine et cherche à la détruire par diverses méthodes, comme les armes et l'argent.

D'autre part, nous voyons comment les institutions financières internationales cherchent à contrôler tous les secteurs stratégiques de l'économie ukrainienne. Pour accorder de nouveaux prêts, elles posent à l'Ukraine de nouvelles exigences sans fin, dont le but est de réduire les garanties sociales, de privatiser les entreprises, de fermer les écoles, les hôpitaux, etc. On voit également des tentatives de mettre en faillite de grandes entreprises stratégiques, comme

les chemins de fer, afin de préparer leur privatisation et des licenciements massifs. En réaction, le groupe Avant-Garde (...) coordonne des actions des syndicats de base et des initiatives civiques pour contrer l'impérialisme et protéger les droits sociaux et civiques. Cela nous amène à rechercher des alliés idéologiques dans le monde entier pour relever les défis auxquels nous sommes tous confrontés.

Nous appelons à la solidarité pour nous opposer ensemble aux politiques de l'impérialisme et aux réformes néolibérales !

**Face à cette situation, les syndicats ukrainiens ont intensifié leurs activités. Suite à des actions de masse conjointes début 2020, le projet de loi « sur le travail », qui visait à réduire considérablement les droits des salariés, n'a pas été adopté par le Parlement.**

## BIÉLORUSSIE

Alors que les Biélorusses ont manifesté pour le 112<sup>e</sup> jour, le président Loukachenko veut subordonner les syndicats

Anton Poustovoy

Début novembre, le président Alexandre Loukachenko a rencontré le président de la Fédération des syndicats biélorusses, Michaël Ordoï, et a annoncé un accord entre le leader du « syndicat jaune » sur la nécessité de créer un syndicat dans chaque entreprise.

« Si d'ici à la fin de l'année, a-t-il expliqué, les entreprises privées n'ont pas créé d'organisation syndicale, elles seront liquidées. Nous ne pouvons plus plaisanter... Nous voyons comment certains agissent et ont pour objectif la destruction de l'État et du statut d'État dans notre pays. »

Autrement dit, la création d'une organisation syndicale dans les entreprises privées relèverait de la protection de l'État ? Comment cela est-il possible ? Comment est-il possible d'obliger le syndicat d'État à créer sa section dans une entreprise privée ?

La tâche confiée par Loukachenko au président de la Fédération des syndicats biélorusses revient à le considérer comme un fonctionnaire subordonné, ce qui était et reste une réalité dans les anciennes Républiques soviétiques. En effet, selon les méthodes du stalinisme, un syndicat n'est pas une organisation de travailleurs qui peut agir pour les droits des travailleurs, mais une courroie de transmission de l'État, ce qui signifie de fait qu'en URSS, le syndicat était aussi une courroie de transmission du PCUS, de l'employeur et de la direction de l'entreprise. Aujourd'hui, dans les anciennes Républiques soviétiques, il existe deux types de syndicats : celui d'État, héritage du stalinisme, en tant que bonapartisme prolétarien, lorsque l'ouvrier n'est pas conscient de ses intérêts et que les patrons le déterminent d'une main de fer ; et le militant, créé par les travailleurs eux-mêmes pour leurs droits, en fait, ils ne se battent pas seulement contre un employeur, mais aussi contre un État autoritaire.

La loi « sur les syndicats professionnels » mentionne le caractère volontaire de l'adhésion à tout syndicat, mais en fait, autant en Union soviétique stalinienne que dans les anciennes Républiques soviétiques actuelles, ce qui est « volontaire » du point de vue de l'État est en fait « obligatoire ». L'article 4 de la loi susmentionnée déclare également l'interdiction de la discrimination contre les citoyens sur la base de l'appartenance à des syndicats, mais dans les faits, l'adhésion à des syndicats militants expose à de graves conflits avec le patron et à la contrainte de licencier l'employé.

Lors de la même réunion, Loukachenko a déclaré à propos de la nécessité d'une règle dans le syndicat officiel : « Les personnes qui ont quitté les syndicats officiels doivent comprendre qu'elles ne bénéficieront pas des garanties sociales prévues par la convention collective. » Parmi les récentes modifications apportées au Code du travail, une stipule que les salariés non syndiqués ne peuvent pas bénéficier de la convention collective. D'ores et déjà, les entreprises reçoivent des lettres ordonnant la création d'organisations syndicales. Par exemple, l'une des entreprises commerciales privées de Minsk a reçu un courrier de la ville de Minsk du Syndicat biélorusse du commerce, des coopératives de consommateurs et des travailleurs de l'entrepreneuriat. Ce courrier dit que l'organisation « travaille à créer les conditions pour la réalisation du droit des citoyens de s'associer dans des syndicats ». La direction de la société est invitée dans la lettre à indiquer la date et l'heure « pour une discussion conjointe des actions sur cette question ». En contactant l'auteur de la lettre, vous pouvez connaître le moment de la création de l'organisation – le quatrième jeudi du mois, c'est le 26 novembre de cette semaine –, après quoi le syndicat rend compte à l'administration du district des nouvelles organisations créées.



Depuis 4 mois, les Biélorusses protestent contre le résultats des élections et exigent le départ du président d'Alexandre Loukachenko. Dimanche 29 novembre, des manifestations « marche des voisins » ont de nouveau eu lieu. Selon les associations de défense de droits de l'homme et la police, 385 personnes ont été arrêtées. Des marches ont eu lieu à Vitebsk, Brest, Grodno, Lida, Zhodino, Lyakhovichi, Borovlyany, Lesnoy, Korobchitsakh, Mogilev.

## ÉTAT ESPAGNOL

## La résistance contre le démantèlement de la santé publique s'amplifie



Madrid, manifestation du 29 novembre, sur la banderole : « La santé ne se vend pas, elle se défend. »

Ce dimanche 29 novembre, malgré l'état d'urgence, plus de 10 000 travailleurs, professionnels de la santé et citoyens en général ont manifesté dans le centre de Madrid contre la privatisation du système de santé publique.

Blas Ortega, médecin et membre du comité de rédaction d'*Informacion obrera*

À l'appel de plusieurs plates-formes et avec le soutien des syndicats, les manifestants se sont clairement prononcés contre le projet en cours de privatisation qui prend la forme de la

construction de nouveaux hôpitaux privés, mais sous financement public ; ce qu'on appelle cyniquement des « partenariats public-privé ». Rappelons qu'en Espagne les compétences de santé publique ont été transférées aux dix-sept régions. Mais c'est dans un cadre budgétaire unique que les régions gèrent, sous des formes différentes, le budget général. La région de Madrid et la Catalogne se sont, par exemple, mises à la pointe de la politique de privatisation.

La pandémie a mis en lumière l'état précaire de l'ensemble des structures publiques de santé et a montré également qu'au nom de la lutte contre

le Covid les mesures de privatisation se sont accélérées. Cela a un effet particulièrement grave dans les centres de soins primaires dans lesquels une bonne partie du personnel a été transférée vers les hôpitaux, ce qui a généré des files d'attente interminables devant les centres ainsi que la généralisation de la téléconsultation.

#### LE FMI ESTIME QUE LA SANTÉ EST UN BON SECTEUR POUR INVESTIR AUJOURD'HUI

Dans une dernière étude, le FMI relève la grave situation de précarité dans laquelle se trouve la santé en Espagne. Il a ainsi estimé qu'il serait bon d'opérer hausse de 1 % du PIB des investissements dans le secteur. Le Cercle d'économie (un regroupement du patronat) soutient cette proposition en souhaitant notamment que cela serve à multiplier les projets de partenariat public-privé et plus précisément, que les fonds du « plan de relance » européen soient opportunément orientés vers ce secteur. Un financement tout trouvé de la privatisation et du démantèlement de la santé publique.

Le gouvernement Sanchez a d'ailleurs annoncé la préparation d'un décret-loi qui devrait « cadrer » l'utilisation des fonds européens de relance afin – quel hasard – d'impulser les contrats de partenariat public-privé.

#### LA POPULATION EXPRIME SON INDIGNATION

Dès le début de la pandémie, les personnels soignants, avec le soutien des travailleurs et de multiples plates-formes de citoyens en défense de la santé publique, exigent plus de médecins, plus d'infirmières, plus de moyens et surtout le retrait du décret-loi 29-2020 qui impose la mobilité géographique et la polyvalence du personnel soignant, au nom de la lutte contre la pandémie.

Depuis le mois de mars, rien de significatif – au contraire – n'a été mis en œuvre dans ce sens. Aujourd'hui, il y a encore moins de médecins et moins d'infirmières dans les hôpitaux qu'au mois de mars.

Face à cette offensive destructrice contre la santé publique, une exigence monte : la nécessité d'unifier la résistance qui s'exprime pour le moment de manière massive mais dispersée. Il est significatif qu'à Madrid, le mouvement en cours soit parvenu à entraîner les syndicats. Entre toutes les revendications, dont l'exigence d'augmenter le nombre de postes, commence à s'affirmer la demande d'une hausse de salaire de 8 % pour rattraper les pertes subies ces dernières années. Le gouvernement a annoncé, de son côté, une hausse de 0,9 % – en deçà même de l'inflation. On calcule par ailleurs que la mise en œuvre des réductions budgétaires en 2011, par les gouvernements successifs, aboutit à ce que 25 milliards d'euros aient été perdus. Récupérer ces 25 milliards est aussi une des revendications du mouvement en cours.

Il faut également dire que les internes ont déjà fait 12 jours de grève en octobre. Ils ont obtenu une hausse de salaire d'environ 4 % et une baisse de leur charge de travail de 80 à 45 heures par semaine !

Le bras de fer engagé, qui se livre sur la question majeure pour rétablir la consultation présentiel chez le médecin traitant, se transforme également en un point de fixation contre le démantèlement du système public de santé. Ce n'est pas un hasard si les 300 plates-formes de retraités qui se sont organisées en Espagne ont fait la jonction entre la défense du système des pensions publiques et la défense du système de santé public, en particulier des centres de santé.

## ÉTATS-UNIS

## Quinze dollars l'heure et une couverture santé pour tous !

Devan Sohier

Plus de dix-sept millions d'Américains ont perdu leur emploi dans la crise économique depuis le Covid. Douze millions ont retrouvé un emploi, le taux de chômage passant de 14,7 % à 6,9 %. Mais quels emplois ?

American Airlines a licencié 19 000 employés, United Airlines 13 000, Shell 9 000, Boeing plus de 10 % de ses employés... (chiffres recensés par *Business Insider*, 8 octobre) Et Amazon a créé 427 300 emplois (*New York Times*, 28 novembre). Si les emplois perdus étaient des emplois couverts par des contrats collectifs, avec souvent des grilles de salaires, des progressions de carrière, des couvertures santé payées par l'employeur, les emplois chez Amazon ne sont pas couverts par de telles protections.

Sur ces douze millions d'Américains qui ont retrouvé un emploi, combien ont dû, pendant leur période de chômage, suspendre des paiements de loyers ou de crédits immobiliers, risquant de se retrouver à la rue quand, le 1<sup>er</sup> janvier, le moratoire sur la plupart des expulsions prendra fin ? Combien ont perdu un emploi avec contrat collectif pour retrouver un petit boulot précaire, souvent à temps partiel ? Sur les centaines de milliers d'Américains qui ont été hospitalisés à cause du Covid, combien ont dû se ruiner pour payer leur hospitalisation, faute d'une couverture santé suffisante ?

La crise sociale est loin d'avoir atteint son pic. La classe ouvrière américaine a gagné dans les années 1930, puis dans les années d'après-guerre, toute une série d'avantages sociaux, inscrits dans des contrats collectifs : de bons salaires, des couvertures santé fournies par les employeurs... C'est à cela que s'attaque l'impérialisme américain, au prétexte de la crise sanitaire.

L'élection de Biden ne résout aucun de ces problèmes. Les démocrates ont déjà exposé leur programme dans la loi *Heroes*, votée par la Chambre des représentants, où ils sont majoritaires, et entérinée par le Sénat, où ils sont en minorité : plus d'aides pour les entreprises, quelques chèques pour les salariés, la prise en charge par l'État, pour les salariés licenciés, pendant un an et demi au maximum, et, pour la durée de l'épidémie, de l'assurance santé que leur payait auparavant leur employeur. Mais la cause profonde de l'ampleur que l'épidémie a prise aux États-Unis, le système d'assurances santé privées, lui, doit rester intact. C'était un des éléments majeurs que Biden a défendus contre Sanders dans les primaires démocrates : il acceptera, au plus, une « option publique », couverture santé à minima, dans le système de l'Obamacare de subventions à l'assurance santé, mais, en aucun cas, il n'acceptera la généralisation de Medicare, le système de santé public pour les personnes âgées, à l'ensemble de la population.

Des millions d'électeurs ont voté Biden sans l'illusion qu'il accordera spontanément la satisfaction des revendications les plus urgentes, mais avec l'espoir qu'il sera possible de l'y contraindre par la mobilisation. Les manifestations de masse de cet été pour Black Lives Matter montrent la disponibilité de toute une couche de la jeunesse et des militants syndicaux pour mener la bataille, alors que la crise sociale s'approfondit, pour défendre notamment un salaire minimum fédéral de quinze dollars l'heure et une couverture santé publique pour tous les travailleurs aux États-Unis. La présence de nombreux syndicalistes dans les manifestations exprime la maturation qui est en cours dans les rangs de l'AFL-CIO, en contradiction avec la politique des sommets de la centrale, qui soutiennent Biden et le Parti démocrate.

Correspondance de Rodrigo Ibarra

Les contradictions au sein du Parti démocrate doivent être prises en considération. Signalons en particulier les attaques furieuses de certains membres de la direction du parti contre Alexandria Ocasio-Cortez et ses alliés socialistes, ainsi que les attaques contre le mouvement Black Lives Matter et surtout contre le mot d'ordre *Defund The Police*, un slogan dont le sens est la lutte pour les revendications sociales à tous les niveaux, les villes, les États et le gouvernement fédéral, à commencer par une revendication démocratique de justice.

Biden a un plan de relance basé sur les plans de sauvetage du gouvernement qui consiste à donner de l'argent aux gens et à réduire les impôts des grandes entreprises. Jusqu'à présent, il n'a pas de proposition pour créer de véritables emplois, ce qui représenterait un soutien financier pour le développement de l'industrie manufacturière. On distribue de l'argent aux grandes, moyennes et petites entreprises pour les maintenir à flot, mais on ne touche pas au fond des grands problèmes sociaux.

Le sénateur Bernie Sanders souligne : « La moitié de notre population vit au jour le jour, 500 000 personnes sont

sans abri, 92 millions n'ont pas d'assurance maladie ou en ont une insuffisante et des millions sont aux prises avec le remboursement d'une dette écrasante contractée pour payer leurs études. Le nouveau Congrès doit, dès le premier jour, se pencher sur l'immense souffrance économique qu'endurent les familles de travailleurs. » Il est évident que le Parti démocrate ne va pas être capable de répondre aux revendications des masses.

« Il est évident que le Parti démocrate ne va pas être capable de répondre aux revendications des masses. »

Quelque 30 millions d'Américains sont sur le point d'être expulsés de leur logement, des milliers de personnes font la queue au Texas pour obtenir de la nourriture gratuite, les cas de Covid explosent, les hôpitaux sont pleins, alors que le nombre de décès dus à la pandémie est déjà d'environ 260 000. La politique de relance se réduit à 1 200 dollars versés en une fois et partis en fumée dès que reçus. Ceux qui souffrent des problèmes de chômage, de pauvreté, d'expulsion, d'absence d'assurance maladie, ce sont ceux-là qui ont fait du porte-à-porte pour appeler à voter contre Trump en faveur de Biden. Si Biden ne répond pas aux revendications de ses électeurs, il risque de compromettre l'avenir du Parti démocrate sur la scène électorale.

Californie,  
le 27 novembre 2020

## INDE

# La classe paysanne indienne transforme la grève nationale du 26 novembre en une mobilisation d'une ampleur inédite

## Correspondant

La grève générale contre la politique destructrice du gouvernement du BJP, dirigé par le Premier ministre, Narendra Modi, s'est déroulée le 26 novembre. Libertés, droits ouvriers, droits paysans, subissent une remise en cause sans précédent. Travailleurs et paysans s'organisent. C'est le mouvement revendicatif le plus puissant depuis l'entrée du pays dans la logique de confinement destiné à verrouiller les revendications ouvrières. Après deux mois et demi de mobilisation intense dans les États du nord de l'Inde, majoritairement agricoles (Punjab, Haryana, Madhya Pradesh et Uttar Pradesh), plus de cinq cents organisations politiques et syndicales paysannes ont décidé, conjointement avec les organisations syndicales des travailleurs, de faire du 26 novembre une grande journée de grève nationale pour s'opposer ensemble aux nouvelles lois de libéralisation du secteur agricole et de destruction du Code du travail. Cette journée a largement dépassé toutes les attentes et les espérances, particulièrement en temps de Covid, et s'est transformée en une mobilisation inédite qui va durer.

La veille de cette journée, le 25 novembre, le gouvernement de l'État du Haryana pro-BJP (parti du Premier ministre, Narendra Modi) a indiqué qu'il bloquerait complètement sa frontière avec Delhi pour empêcher tout ras-



New Delhi, le 26 novembre : les paysans étaient venus en masse pour protester contre la politique du gouvernement indien.

semblement et toute marche vers la capitale. Le gouvernement central avait même dépêché un important contingent militaire sur place et construit à la hâte une succession de barrages et

d'obstacles. Le 26 novembre a donc marqué le début d'une véritable campagne de prises de position, où les tracteurs, les camions et les bus des paysans avancent pas à pas, faisant tomber les bar-

ricades du gouvernement une à une et reprenant un peu plus de terrain chaque jour. Débordées par la situation et par le nombre de manifestants (autour de trois cent mille), les autorités, contraintes

de laisser avancer les manifestants, leur ont proposé un point de ralliement fixe à Burari, en périphérie de Delhi. Les organisations syndicales ont rejeté unanimement les appels de tous bords à négocier avec le gouvernement tant que celui-ci ne retirait pas ses lois antipaysans, et ont également refusé en bloc sa proposition d'un point de mobilisation fixe à la périphérie de Delhi qui ne dérangerait personne. La stratégie adoptée par les organisations syndicales paysannes est au contraire celle de bloquer complètement et pour une durée indéterminée les cinq points d'entrée dans la ville de Delhi et empêcher ainsi tout approvisionnement, via les réseaux routiers. Nous avons rencontré des paysans, lors de leur quatrième jour de mobilisation, auxquels se sont joints d'ailleurs de nombreux étudiants et travailleurs.

Un représentant du Panjab Kissan Union (PKU), de la section de Bathinda, résume ainsi la situation : « *Nous refusons toute récupération politique de ce mouvement, que cela vienne du Congrès, de l'AAP (parti anticorruption, Ndlr) ou des Akhali, le seul parti que nous reconnaissons, c'est celui des paysans et des travailleurs ! Ici, les gens mourront d'abord à cause de la faim et de la misère que vont provoquer ces nouvelles lois plutôt que du Covid. Nous ne nous laisserons pas faire ! Nous avons des vivres pour six mois et on compte bien rester ! De toute façon, c'est soit la victoire, soit la mort de toute la petite classe paysanne indienne !* » ■

## BURKINA FASO > Après l'élection présidentielle Les syndicats préparent les prochains combats

## Jacques Diriclet

L'élection présidentielle a eu lieu au Burkina Faso le 22 novembre : le président sortant, Roch Marc Kaboré, a été déclaré vainqueur par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Le 17 novembre, la CGT-B, l'intersyndicale des magistrats, la coordination des syndicats du ministère des Finances et des syndicats autonomes organisaient une rencontre pour préparer les prochains combats...

Le « coup KO » célébré par les milieux officiels, alors que Roch Marc Kaboré a été crédité par la Ceni de près de 58 % des voix dès le premier tour, mérite examen... Indépendamment des méthodes utilisées par l'appareil soutenant le président-candidat pour parvenir à ce score, il faut noter qu'il n'a tout aussi officiellement obtenu que 1 654 982 voix, dans un pays qui compte de l'ordre de 20 millions d'habitants.

## UNE LÉGITIMITÉ DES PLUS FRAGILES

Le taux de participation annoncé par la Cedeao, qui n'a pourtant pas intérêt à le minorer était de 38 à 40 % (des seuls inscrits sur les listes électorales), soit un peu plus de six millions. Beaucoup de citoyens en âge de voter ne figurant pas sur les listes électorales, n'ayant pas voulu ou pu (1) s'y inscrire. Depuis, le

taux de participation a été « rectifié » à 50 %, soit tout de même dix points de moins que lors des élections de 2015. Le vainqueur n'a en fait réuni sur son nom que moins d'un électeur sur cinq. Le Burkina Faso n'échappe donc pas à la situation de crise politique et de rejet du gouvernement et des partis institutionnels, « majorité et opposition confondues » (2) qui affecte toute la région, du Mali à la Guinée en passant par la Côte d'Ivoire ou le Niger.

Les cris de victoire ne sauraient masquer la réalité, désastreuse, qui s'inscrit au bilan de ce gouvernement : près de 2 millions de Burkinabés souffrent de la faim et 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

## OFFENSIVE FORCENÉE CONTRE LES ACQUIS SOCIAUX ET DÉMOCRATIQUES

À l'issue de la rencontre syndicale organisée le 17 novembre, les organisateurs ont tenu un meeting public. Le secrétaire général de la CGT-B, Bassolma Bazié, y a souligné que les conséquences de la pandémie de coronavirus « expriment la faillite du système capitaliste impérialiste : ce sont des jours difficiles que vit l'humanité avec l'incapacité des politiques néolibérales à faire face efficacement à ce fléau planétaire, les systèmes de santé ayant été sacrifiés sur l'autel des superprofits pour une minorité. L'Afrique, en plus de cette situation

catastrophique globale, subit les effets de la domination néocoloniale ainsi que des régimes dictatoriaux et leur politique criminelle et mafieuse. Depuis quelques années, le terrorisme est venu aggraver le cauchemar des peuples de la sous-région sahélo-saharienne, faisant des milliers de morts et de populations déplacées de leur cadre originel de vie. »

Au Burkina Faso, en octobre 2014, une insurrection populaire a chassé du pouvoir l'autocrate Blaise Compaoré, après 27 ans de pouvoir au service de l'impérialisme français. Roch Marc Kaboré, ancien membre en vue de la majorité présidentielle de Compaoré (il a même été Premier ministre), passé opportunément dans l'opposition quelques mois avant l'insurrection, fondateur d'un parti « de gauche », le MPP (Mouvement du peuple pour le progrès), – affilié à l'Internationale socialiste –, a pu prendre le relais : « Passées les premières professions de foi démagogiques du genre "plus rien ne sera comme avant", il s'est clairement démasqué en lançant une offensive forcenée contre les acquis sociaux et démocratiques des travailleurs et du peuple, à travers des mesures antisociales, liberticides et la répression violente des manifestations et actions revendicatives », a souligné Bassolma Bazié.

## PRÉMICES DE GUERRE CIVILE

Le Burkina Faso est en proie directe à la déstabilisation par les groupes dits dji-

hadistes et les interventions et bases militaires étrangères. L'armée française y est présente et c'est une des zones d'intervention de la force Barkhane.

La situation sécuritaire ne cesse de se dégrader, comme l'a souligné Bassolma Bazié lors du meeting : « La catastrophe humanitaire, elle est déjà présente sur le terrain avec plus d'un million de déplacés internes vivant dans des abris précaires avec des problèmes d'accès à l'eau potable, de rations alimentaires appropriées, d'exposition aux viols. Par ailleurs, le terrorisme gagne du terrain avec des centaines de morts, aussi bien parmi les forces de défense et de sécurité que parmi les populations civiles. Le pouvoir lui-même a décrété l'état d'urgence dans 14 provinces de 6 Régions du pays. De toute évidence, les prémices d'une guerre civile sont perceptibles. Cet état de fait indique le niveau de déliquescence des forces armées et l'incapacité du pouvoir à faire face à cette situation. C'est cette incurie du pouvoir qui amène les populations, sur le terrain, à s'organiser pour prendre en charge leur sécurité. »

C'est le lieu pour nous d'exprimer notre compassion aux différentes victimes des attaques terroristes et de féliciter et encourager les travailleurs qui, malgré les conditions extrêmement difficiles, continuent d'exercer leur métier dans les régions en proie aux attaques terroristes. »

## APPEL À L'UNITÉ DES SYNDICATS

Lors de la rencontre syndicale, la question du respect de la souveraineté du Burkina Faso à travers la monnaie, le départ des troupes militaires étrangères, la politique éducative, la politique sanitaire ont été discutés. Tout comme les problèmes de logement des populations, la fin de l'impunité des crimes de sang, des crimes économiques, de la corruption, le respect des libertés politiques démocratiques et syndicales et la question lancinante du pouvoir d'achat des populations.

C'est dans ce cadre que l'appel adopté « invite les travailleurs, au regard des menaces qui pèsent sur leurs droits et acquis, de la situation de crise que traverse notre pays et des enjeux politiques actuels, à éviter de nourrir des illusions sur les élections ». L'appel invite aussi « à une unité forte du mouvement syndical dans notre pays. A cet effet, la rencontre engage toutes les structures et militants à travailler, dans les actes, propos et comportements, à créer les conditions favorables au renforcement de l'unité d'action de l'ensemble des centrales et syndicats de notre pays. » ■

(1) Le million de « déplacés internes » du fait de l'insécurité n'a pas pu voter.

(2) Cette appréciation est reprise dans l'éditorial de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* du 3 septembre : « *Cocotte-minute africaine : combien de temps avant l'explosion ?* »

**INFORMATIONS OUVRIÈRES**  
**Tribune libre de la lutte des classes,**  
**hebdomadaire du POI.** Dans le cadre  
 de sa tribune libre, *Informations ouvrières*,  
 fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité  
 de s'exprimer librement à tout groupement

ou formation politique qui entend sincèrement  
 combattre pour l'émancipation des travailleurs.  
 Cela sous leur propre responsabilité.  
 L'hebdomadaire est édité par l'association  
 (loi 1901) Informations ouvrières.  
 Nicole Bernard, directrice de la publication.

• **Rédacteur en chef :** Lucien Gauthier.  
 • **Siège :** 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.  
 • **Imprimerie :** Rotinfed 2000, Paris.  
 • **Tirage :** 10 000 exemplaires.  
 • **Commission paritaire :** 0924 C 85410.  
 • **ISSN :** 0813 9500.

• **Rédaction :** *Informations ouvrières*,  
 87, rue du Faubourg-Saint-Denis,  
 CS 30016 - 75479,  
 Paris CEDEX 10.  
 Tél. : 01 48 01 88 20.  
 E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• **Administration,**  
**abonnements, commandes :**  
 Tél. : 01 48 01 88 22 ;  
 01 48 01 88 41.  
 E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com  
 • **Dépôt légal :** à publication.

# « Les violences contre les femmes sont bien le produit de l'état de la société »

Nicole Bernard

**L**es « violences conjugales » ont augmenté de 15% depuis le 30 octobre, date du reconfinement. Et il ne s'agit que de celles qui sont signalées.

En rompant brutalement les relations sociales, y compris familiales, en privant de travail et/ou de revenu des millions de salarié(e)s, le reconfinement constitue un véritable terreau pour la violence.

Déjà, la plate-forme de signalement avait enregistré cinq fois plus d'appels au cours des mois de mars, avril et mai.

En 2019, ce sont, au moins, 210 000 femmes qui ont été victimes de violences. Un chiffre glaçant qui, à lui seul, en dit long sur cette société.

Bien sûr, toutes les femmes ne sont pas victimes de violences. Heureusement ! Mais le nombre est le révélateur d'une société malade à cause de l'exploitation.

Car les violences contre les femmes sont bien le produit de l'état de la société. En faire « le produit de stéréotypes et de préjugés masculins » comme on peut, parfois, le lire (1), c'est, à coup sûr, prendre l'effet pour la cause !

Évidemment, dans l'horreur des violences conjugales, beaucoup de choses entrent en compte comme dans la violence meurtrière individuelle en général mais, quand 88 % des victimes des « violences conjugales » (dans le cadre du mariage ou non) sont des femmes, alors c'est la place faite aux femmes dans cette société d'exploitation qui est en cause. On pourrait en conclure tranquillement que la construction du socialisme règlera le problème (et c'est vrai ! cf. encadré). Mais le combat pour le socialisme n'est pas une quête d'idéal, c'est un combat pratique qui intègre le combat contre les inégalités et pour les droits des femmes (2).

On ne s'en souvient plus, mais c'était il y a un peu plus d'un an. M<sup>me</sup> Schiappa venait, tous les jours, à la télévision, se vanter de l'importance des discussions du Grenelle contre les violences faites aux femmes. On allait voir ce que l'on allait voir. Le 3 septembre 2020, la Fondation des femmes tenait une conférence de presse qui faisait le bilan : « Édouard Philippe avait annoncé qu'il n'y aurait pas davantage d'argent. Sur ce point, les promesses ont été tenues ».

Un communiqué de quatorze associations souligne « que les mesures les plus coûteuses (par exemple le financement de nouvelles structures dédiées à la prise en charge sanitaire psychologique et sociale des femmes victimes) restent encore en suspens ».

Le directeur de la Fédération nationale des acteurs de la solidarité (Fnars), signale une saturation chro-

nique du 115, le numéro du Samu social, avec une proportion importante de femmes victimes de violences ne parvenant pas à trouver un abri. « *Plusieurs centaines de femmes appellent chaque jour, notamment dans les grandes métropoles. Malheureusement, elles n'obtiennent pas de solution d'hébergement* », souligne-t-il.

Le 8 juillet, le Sénat pose la question : « *Où sont les 360 millions d'euros annoncés ?* ». Constat repris par la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes qui écrit, le 2 octobre 2020 : « *L'ensemble des associations rencontrées ont également signalé que les structures d'hébergement non dédiées à l'accueil des femmes victimes de violences ne permettaient pas de les prendre correctement en charge (...)* »

C'est clair, non seulement aucune solution n'a été trouvée mais la situation des femmes s'est encore aggravée.

Et pour cause ! Oui, les salaires des femmes sont bien inférieurs à ceux des hommes. Non à cause du manque d'éducation morale des employeurs mais à cause de la recherche du profit maximum.

Comme l'Insee l'a établi, dans un très intéressant rapport de juin 2020 : - les femmes sont 30 % à travailler à temps partiel contre 8 % des hommes ; - elles ont plus de mal à accéder aux emplois les mieux rémunérés en particulier quand elles ont des enfants.

L'intérêt des employeurs n'est pas difficile à comprendre. Mais pourquoi les femmes sont-elles contraintes d'accepter ? Laissons les hypocrites prôner, comme solution, la division des tâches dans le couple (comme si le

père était, lui, libre de son temps). Dans quelle société vivons-nous ? Le vrai problème est tout simple : il faudrait des crèches. Gratuites. Il faudrait des services collectifs pour garder les enfants. Il faudrait des laveries, des facilités d'approvisionnement, des restaurants collectifs. Il faudrait beaucoup plus de guichets des Allocations familiales.

Combien de femmes sont contraintes au temps partiel parce que le nombre de crèches en France est ridiculement bas ? Combien de femmes sont contraintes au télétravail parce que la garde d'enfants, le mercredi, coûte trop cher ?

Des millions de femmes sont contraintes à une double journée de travail épuisante par manque de services publics dignes de ce nom, c'est-à-dire gratuits ! Vers qui se tourner ? Vers les services sociaux (voir plus haut) ? Vers la médecine du travail ? (où y en a-t-il encore ?)

Ce n'est pas sur « l'amélioration du niveau de conscience global » (3) que les femmes peuvent compter pour se libérer de l'emprise d'une société organisée pour le profit.

L'émancipation des femmes n'est pas affaire de « stéréotypes » ou de « niveau de conscience ». C'est une affaire de lutte des classes. Et une lutte de classes qui est l'affaire des hommes et des femmes car il s'agit de leur avenir commun.

Mardi 17 novembre 2020 ■

(1) Appel CGT à la journée du 25 novembre contre le sexisme.

(2) Cf. le cahier 173-174 du Cermtri : *Émancipation des femmes et révolution*.

(3) Caroline de Haas dans *l'Humanité* du 20 novembre.



## « Ils ont osé »

**D**ès cette semaine, *Ils ont osé*, documentaire sur la révolution russe de 1917 est disponible en DVD. *Ils ont osé* traite de l'histoire, des enseignements et de l'actualité d'une révolution qui a marqué le XX<sup>e</sup> siècle. Elle a posé et elle pose des questions toujours à résoudre, et ce film ne fait l'impasse sur aucune d'elles.

De 1917 à la fin de l'URSS, en 1991, on y suit l'évolution des événements à travers des extraits de films d'archives, dont certains inédits (comme Trotsky dénonçant en français et en anglais les crimes de la bureaucratie stalinienne), et des interviews de militants de la IV<sup>e</sup> Internationale, de journalistes, d'historiens.

Avec Patrick Hébert, Lucien Gauthier, Marc Gauquelin, Markus Sokol, militant ouvrier brésilien, Christian Eyschen, Lybon Mabasa, du Socialist Party of Azania (Afrique du Sud), Anton Vechkunin, militant ouvrier travaillant et combattant en Russie, Serge Seban, Michel Sérac et d'autres encore, nous prenons conscience que l'espoir offert par cet événement majeur n'est pas mort, bien au contraire, il vit tous les jours dans la conscience de ceux qui luttent.

Les événements que nous vivons actuellement, même s'ils n'ont pas exactement la même teneur que ceux vécus en 1917, nous rappellent que, comme hier, agir aujourd'hui revêt un caractère d'urgence. Alors commandez, partagez, faites circuler ce documentaire. Le débat est ouvert. ■

Pour passer commande, écrire à :  
**87malik42@gmail.com**  
**13 euros + 2 euros d'envoi : 15 euros**  
**Chèque à l'ordre de Acte.**

### À LIRE :

**Friedrich Engels :**  
*L'origine de la famille,*  
*de la propriété privée et de l'État*

« **L**e mariage conjugal n'entre pas dans l'histoire comme la réconciliation de l'homme et de la femme, et bien moins encore comme la forme suprême du mariage. Au contraire, il apparaît comme l'assujettissement d'un sexe par l'autre, comme la proclamation d'un conflit des deux sexes, inconnu jusque-là dans toute la préhistoire.

Depuis que la grande industrie arrachant la femme à la maison, l'a envoyée sur le marché du travail et dans la fabrique et qu'elle en fait assez souvent le soutien de la famille, toute base a été enlevée, dans la maison du prolétaire à l'ultime vestige de la suprématie masculine - sauf, peut être encore, un reste de la brutalité envers les femmes qui est entrée dans les mœurs avec l'introduction de la monogamie.

Mais avec la révolution sociale imminente, la condition des hommes sera donc, profondément transformée ? Mais celle des femmes, de toutes les femmes, subira, elle aussi, un important changement. L'économie domestique privée se transforme en industrie sociale. L'entretien et l'éducation des enfants deviennent une affaire publique ; la société prend également soin de tous les enfants, qu'ils soient légitimes ou naturels. »

pp. 73 à 84 dans l'ouvrage  
 édité aux Editions Sociales ■

## Je m'abonne à **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros  9,50 euros pour les plis clos

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES .....@.....

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

5 numéros "découverte" : 7 euros  12 numéros : 17 euros  4 mois (17 numéros) : 24 euros  
 6 mois (25 numéros) : 33 euros  1 an (51 numéros) : 65 euros  1 an, pli clos : 110 euros  
 12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : ..... Département : .....

Nom, prénom : .....

N° : ..... Rue, bd, av., etc. : ..... Nom de la voie : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'Informations ouvrières.

### Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date : .....  
 Signature (obligatoire) :

.....

**IMPORTANT :** n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal

## EUROPE

## La révolte gronde

Lucien Gauthier

Dans de nombreux pays d'Europe des manifestations ont lieu contre les lois d'urgence dites « sanitaires » et, notamment, ces derniers temps en Italie et en Allemagne. Aussitôt la presse – notamment en France – se déchaîne, accusant l'extrême droite à Leipzig et la *camorra* à Naples d'être les instigateurs et dirigeants de ces manifestations. Pour ces gens-là, tout Allemand est potentiellement nazi, et tout Italien, potentiellement mafieux.

La réalité est tout autre. On lira *ci-dessous* le point de vue de Roberto Saviano, écrivain anti mafia, sur les manifestations dans sa ville de Naples qu'il décrit comme des « manifestations du désespoir ». Des manifestations ont lieu dans de très nombreuses villes italiennes, à Milan, à Rome, rassemblant des petits commerçants, des salariés du commerce au chômage et des précaires, mais aussi à Gênes où des jeunes, des familles, des retraités, des étudiants ont déclaré : « Ce confinement est au seul profit de quelques méga multinationales ». À Rome, le 17 novembre, les étudiants se sont rassemblés devant le Parlement. Ils dénoncent la gauche et la droite qui se succèdent au gouvernement, ont coupé 2,3 milliards d'euros dans le budget du supérieur ces douze dernières années. Dans le discours d'un représentant étudiant : « Pas de matériel, pas de locaux, pas de profs, même pas de banc pour s'asseoir. De l'argent pour l'ins-truction, contre l'enseignement à distance qui crée des étudiants de série A et des étudiants de série B ! »

Il y a eu également de nombreuses manifestations en Allemagne, et notamment à Leipzig, ville de l'ex-RDA, dans une région frappée par la désindustrialisation et dont la population a été jetée dans la misère (voir ci-contre le point de vue de Werner Uhde).

C'est cette manifestation, le 7 novembre, qui a été dénoncée comme étant d'« extrême droite ». Mais ce sont des dizaines et des dizaines de milliers qui se sont rassemblés, submergeant les barrages de police pour rejoindre le « Leipziger Ring », le fameux boulevard circulaire de cette ville est-allemande où s'étaient déroulées les « manifestations du lundi » en 1989. Bien évidemment, il y a des confusions, des illusions, des militants d'extrême droite, des charlatans. Mais quand des dizaines de milliers manifes-

tent sur le Ring en scandant comme en 1989 « *Nous sommes le peuple ! Révolution pacifique 2.0 !* », ils cherchent la filiation avec ces événements révolutionnaires qui ont fait tomber la bureaucratie de RDA et le Mur de Berlin ! Ils veulent se réapproprier ce tournant de 1989, 31 ans jour pour jour après la démission du Conseil des ministres de la RDA. Car le 6 novembre 1989, des centaines de milliers étaient sur le Ring et trois jours plus tard, le 9 novembre, le mur tombait.

Ces manifestations se dressent *de facto* contre la politique du gouvernement en Italie et en Allemagne contre la coalition SPD-CDU.

Et que font les sommets des confédérations face à la politique des gouvernements qui utilisent la pandémie et le confinement pour organiser un véritable massacre social ?

En Italie, les sommets des confédérations ont signé un pacte social avec le patronat et le gouvernement. En Allemagne, les sommets du DGB accompagnent la Grande Coalition. Cette politique est contradictoire avec la volonté de nombreux syndicalistes et de responsables qui cherchent à organiser la résistance.

Ces manifestations, c'est la masse des déshérités, réduits à rien, qui surgissent hors des cadres traditionnels. Devraient-ils demander la permission aux sommets des confédérations ? Ces mouvements sont une indication du rejet des politiques menées depuis des décennies, et sont parties prenantes de la colère qui monte chez les travailleurs et la population laborieuse.

Utilisant la présence de quelques militants d'extrême droite au début du mouvement des Gilets jaunes, certains expliquaient que « *sous les Gilets jaunes, il y avait les chemises brunes* ». Ce mouvement des Gilets jaunes, qui a surgi hors des cadres traditionnels, s'inscrivait dans le mouvement général contre le gouvernement comme en atteste leur participation massive aux côtés des syndicalistes dans la mobilisation contre la réforme des retraites.

Dans tous les pays, la révolte des « crève-la-faim » gronde. Ces grondements sont annonciateurs de l'orage.

Comme le préconisait Lénine, les « *ouvriers avancés* » doivent prendre toute leur place dans ces mobilisations pour les unir et aider à ce qu'elles s'orientent consciemment et résolument contre les gouvernements et le capital. Alors, avec *Informations ouvrières*, agissons dans cette voie !

## Ces grondements annoncent l'orage.



Le 20 septembre dernier, le gouvernement décrète le confinement des quartiers pauvres de Madrid, aussitôt c'est une explosion sociale aux cris de « *Ce n'est pas un confinement sanitaire, c'est un confinement de classe !* »

## La manifestation du 7 novembre à Leipzig

■ Le point de vue de Werner Uhde, responsable de l'ISA, section allemande de la IV<sup>e</sup> Internationale

C'est l'initiative « *Querdenken* » (nom que l'on peut traduire par quelque chose comme « *Sortir des sentiers battus* », Ndt) qui a organisé le rassemblement et la manifestation du 7 novembre à Leipzig. Sans revendications précises, il s'agissait de manifester contre les ordonnances d'urgence adoptées par le gouvernement Merkel au nom du combat contre l'épidémie et mettant en cause les droits et libertés fondamentales. On n'avait jamais assisté à une telle confusion orchestrée de toutes parts. Cela commence par les chiffres, qui vont de 10 000, 16 000, 20 000, jusqu'à 45 000.

Mais une ligne directrice politique est évidente, qui a été prescrite par le gouvernement et reprise par les médias, par toute la sphère publique, toutes les directions de partis et de syndicats.

La manifestation et le rassemblement auraient été organisés par la droite, l'extrême droite et des forces antidémocratiques. Ils les ont estampillés comme manifestation publique de ce type. Le même gouvernement, les médias publics, les directions de partis et de syndicats saisissent cette occasion pour appeler à l'unité et à la communauté de « tous les démocrates », de la majorité de la société « responsable », contre « la droite » et les ennemis de la démocratie.

Cette « raison » est invoquée par le gouvernement et par Merkel dans ses discours adressés à « mes concitoyens », en général pour la justification des ordonnances d'urgence en se passant du Parlement, ordonnances qui excluent et enferment aujourd'hui un peuple de 84 millions et limitent de manière drastique les droits et libertés fondamentales, surtout celles de la résistance et du combat collectifs et organisés.

Est-il nécessaire de rappeler les manifestations de masse à Chemnitz, en septembre 2018, qui se dressaient de manière centrale contre le gouvernement Merkel et qui ont par la suite été caractérisées par Merkel de manifestation régie par des « extrémistes de droite » ?

La manifestation de Leipzig du 7 novembre a donné l'impulsion à des manifestations dans plusieurs villes, par exemple à Berlin, le 18 novembre. De nouveau appelée par « *Querdenken* », la résistance démocratique a été rejointe par l'indignation sociale et la colère d'une majorité des plus de dix mille participants (malgré la Covid !) : les salariés qui sont entre-temps devenus chômeurs ou qui touchent les indemnités Hartz-IV, la jeunesse et aussi les auto-entrepreneurs, les salariés et les petits patrons des restaurants qui ont été fermés ou devront bientôt fermer.

■ Le point de vue de Roberto Saviano, auteur de *Gomorra*, spécialiste de la mafia, qui vit sous protection policière

Lu dans le quotidien *La Stampa*

« À propos de sa ville de Naples, Roberto Saviano détrompe ceux qui attendent que soit pointée du doigt la Camorra :

« *C'est être myope que de ne regarder que du côté des repris de justice. Il est évident, que dans les manifestations confuses de la rage populaire, il y a de tout, mais, cette fois, il y avait le désespoir du Sud qui se manifestait. Les économies sont maintenant épuisées, elles ne suffiront pas pour résister à une deuxième vague de confinement.* »

« *Ce qui se passe, c'est que la situation est dramatique : pas seulement à cause de la pandémie, mais surtout du fait d'une politique inadéquate* » Et de pointer le rôle de Vincenzo de Luca, président de la région Campanie. « *Au cours des cinq dernières années, il a démantelé la santé et maintenant, il ne peut plus que redouter les conséquences de ses actes (...)* »

Les gens « *sont poussés au désespoir. Et nous devons nous y pencher pour comprendre l'in-*

*surrection napolitaine. Ensuite, nous n'aurons plus qu'à nous attendre à de nouveaux soulèvements. Ils reviendront (...)* »

« *Voilà ce qui s'est passé : cela commence par une manifestation pacifique de commerçants, pour protester contre un confinement qui ne donne aucun espoir en matière économique et aucune compensation. Ils protestent parce que tout ferme et que les gens ne travaillent plus. À cette manifestation, s'agrégent quelques fascistes et aussi des délinquants. Puis il y a eu des heurts, et l'attention a fini par se focaliser là-dessus (...)* »

« *Dans la rue, pour autant que je sache, il y avait de tout : le fraudeur fiscal, le patron qui exploite au noir, mais surtout un tas de gens désespérés. Il y avait celui qui espère un geste charitable ou qui espère faire du bruit, mais c'était vraiment le désespoir du Sud. Il n'y a pas que le Sud qui ne résiste plus, mais il était naturel que la première insurrection advienne là où il n'y a plus d'argent.* »

■ Lénine à propos des révolutions « pures »

« *Quiconque attend une révolution sociale "pure" ne vivra jamais assez longtemps pour la voir. Il n'est qu'un révolutionnaire en paroles qui ne comprend rien à ce qu'est une véritable révolution.*

La révolution russe de 1905 a été une révolution démocratique bourgeoise. Elle a consisté en une série de batailles livrées pour toutes les classes, groupes et éléments mécontents de la population. Parmi eux, il y avait des masses aux préjugés les plus barbares, luttant pour les objectifs les plus vagues et les plus fantastiques, il y avait des groupuscules qui recevaient de l'argent japonais, il y avait des spéculateurs et des aventuriers, etc. *Objectivement*, le mouvement des masses ébranlait le tsarisme et frayait la voie à la démocratie, et c'est pourquoi les ouvriers conscients étaient à sa tête.

La révolution socialiste en Europe *ne peut pas être* autre chose que l'explosion de la lutte de masse des opprimés et mécontents de toute

espèce. Des éléments de la petite bourgeoisie et des ouvriers arriérés y participeront inévitablement – sans cette participation, la lutte de masse n'est pas possible, aucune révolution n'est possible – et, tout aussi inévitablement, ils apporteront au mouvement leurs préjugés, leurs fantaisies réactionnaires, leurs faiblesses et leurs erreurs. Mais, *objectivement*, ils s'attaqueront au capital, et l'avant-garde consciente de la révolution, le prolétariat avancé, qui exprimera cette vérité objective d'une lutte de masse disparate, discordante, bigarrée, à première vue sans unité, pourra l'unir et l'orienter, conquérir le pouvoir, s'emparer des banques, exproprier les trusts haïs de tous (bien que pour des raisons différentes !) et réaliser d'autres mesures dictatoriales dont l'ensemble aura pour résultat le renversement de la bourgeoisie et la victoire du socialisme, laquelle ne « s'épurera » pas d'emblée, tant s'en faut, des scories petites-bourgeoises. »

Lénine, 1916, *Œuvres complètes*, tome 22.